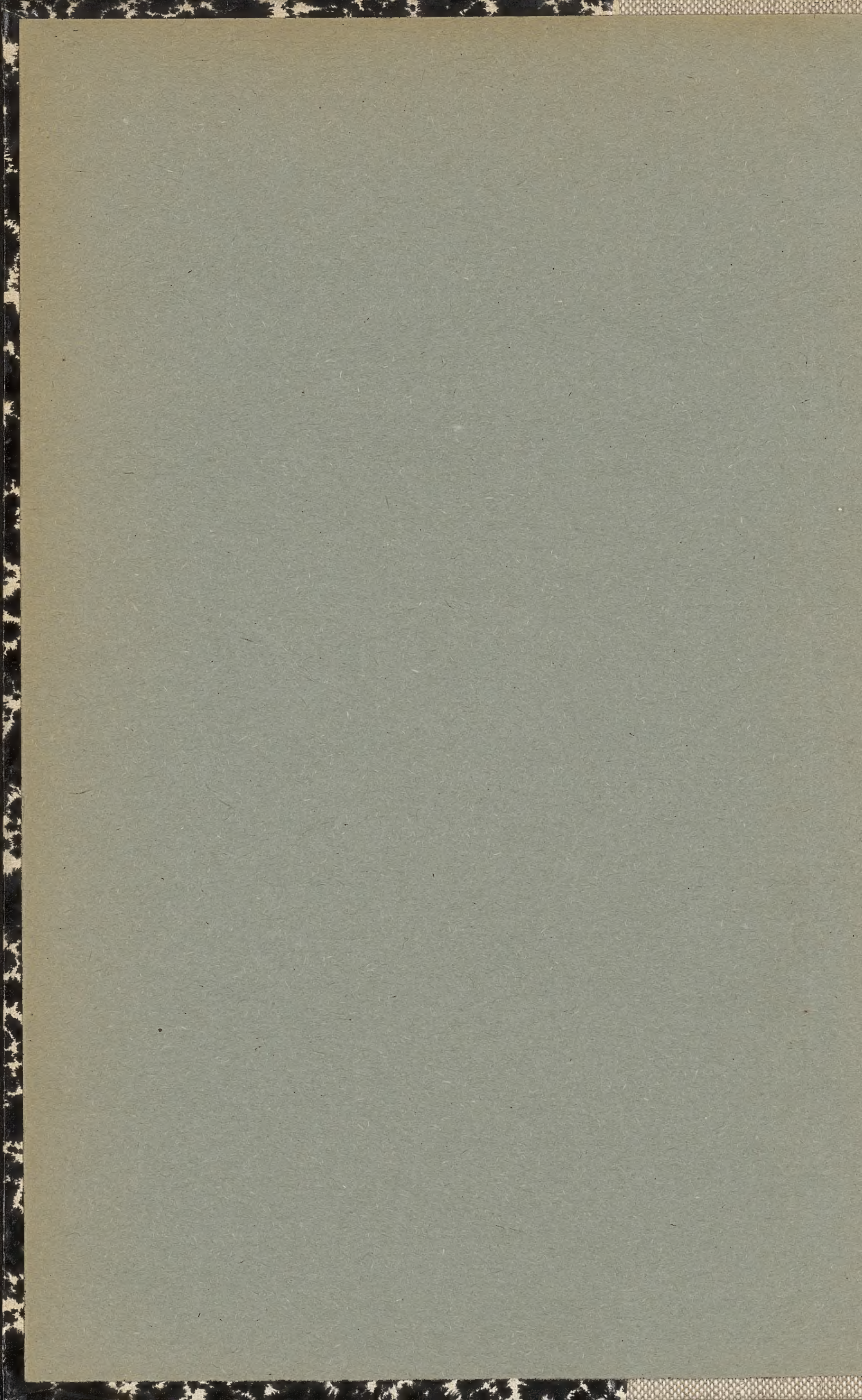
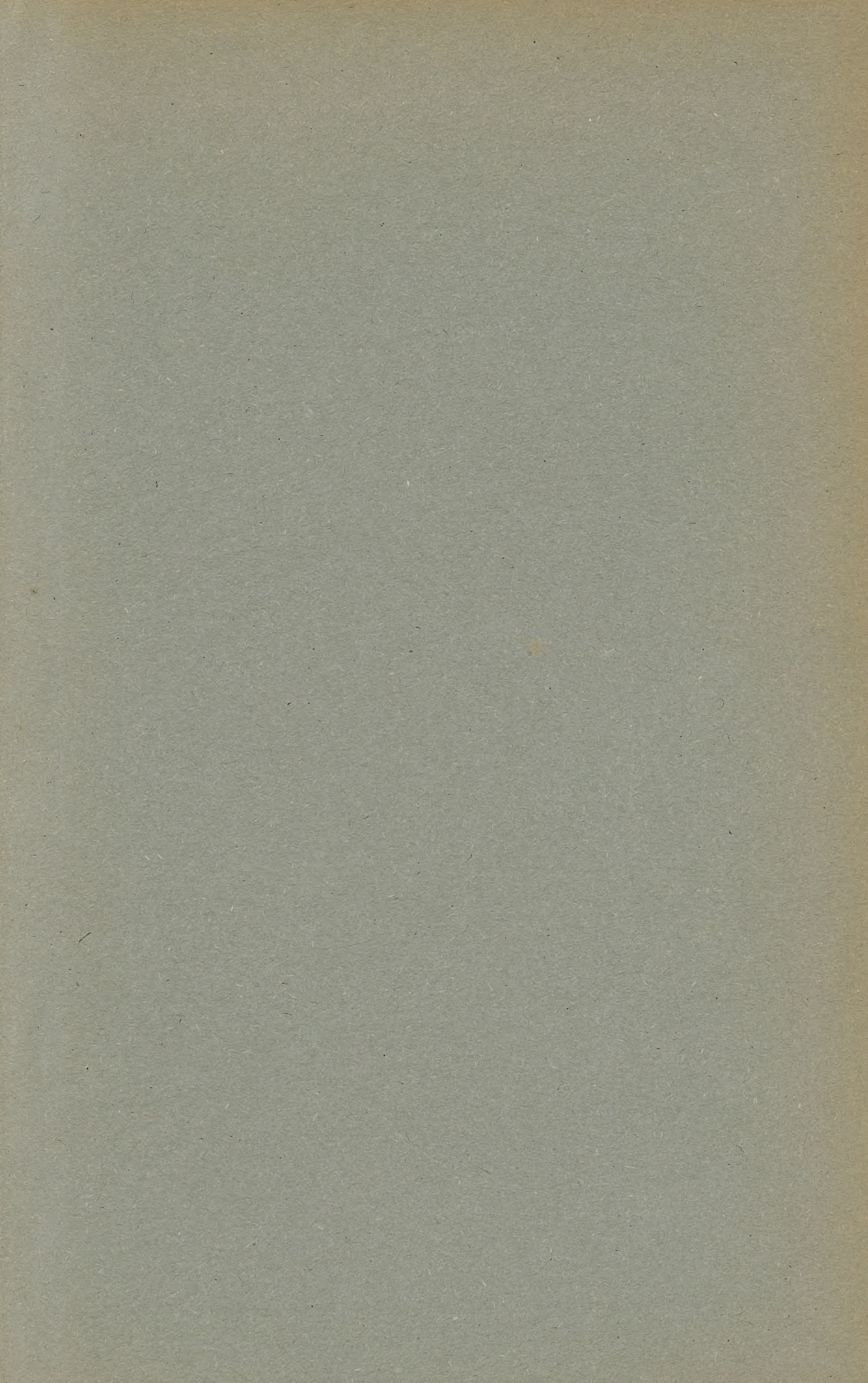
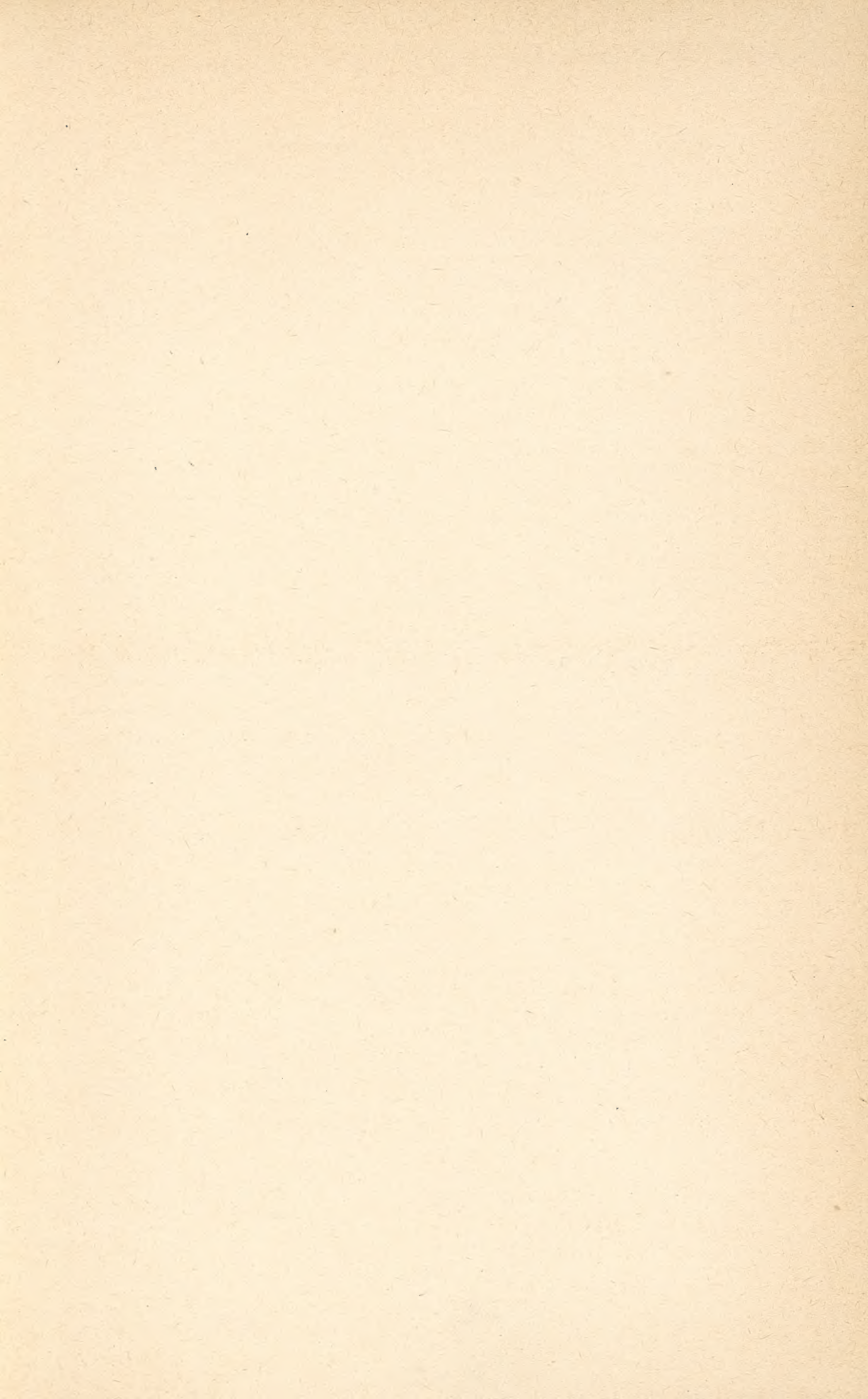
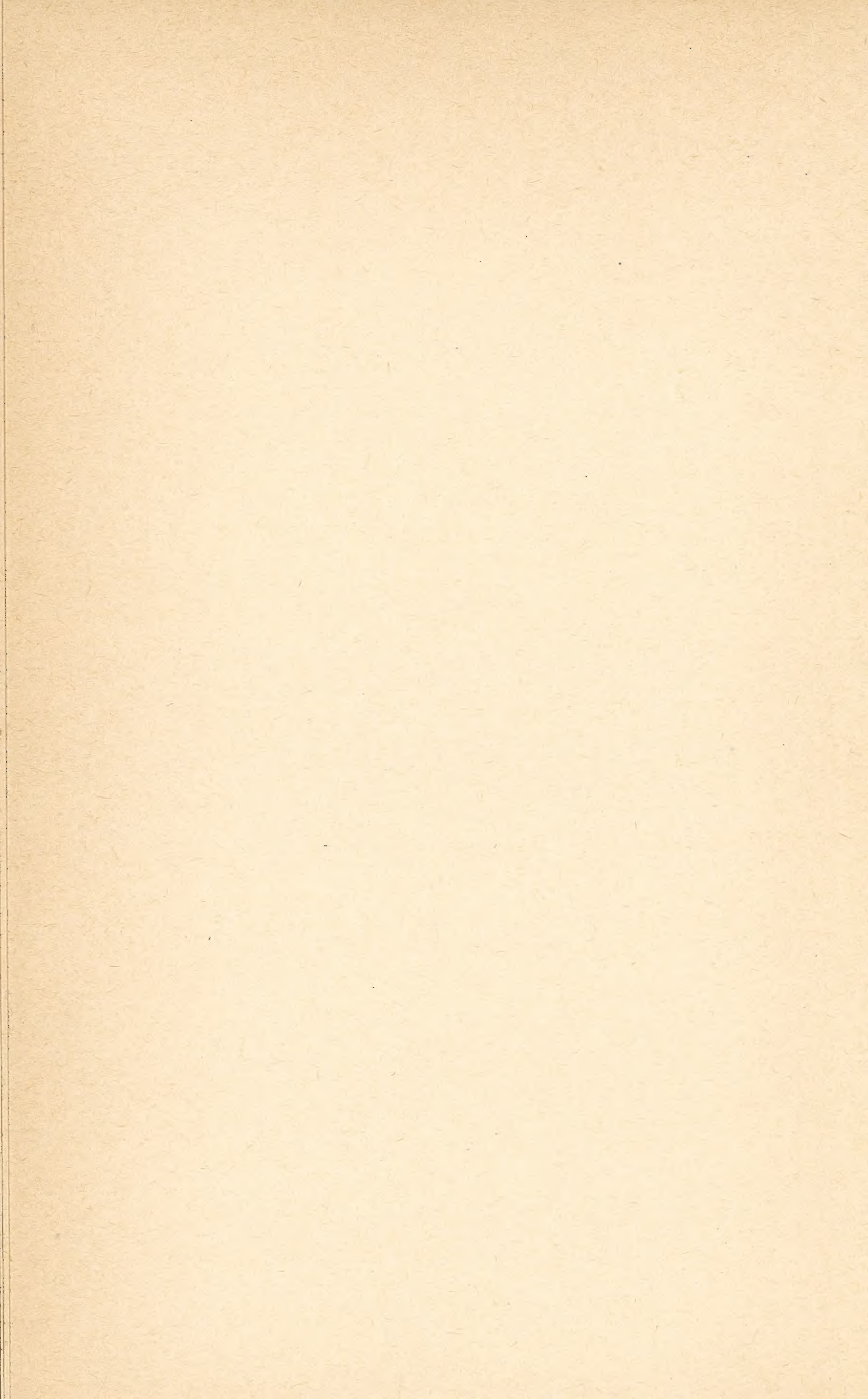
















# ÉTUDES HISTORIQUES ET CRITIQUES

## SUR LA VIE, LES TRAVAUX

# DE SYMPHORIEN CHAMPIER

ET PARTICULIÈREMENT

## SUR SES OEUVRES MÉDICALES.



Par F.-F.-A. POTTON.



---

## PREMIÈRE PARTIE.

### BIOGRAPHIE.

> Les hommes qui se sont appliqués à réparer les injures auxquelles nos corps sont exposés, méritent dans notre souvenir une place plus honorable que les ambitieux qui, en s'élevant, n'ont travaillé que pour eux.
>
> *(Discours sur l'histoire de la médecine de Freind).*

---

La médecine, avant d'être établie sur des bases, je ne dirai pas positives, mais rationnelles, a passé par bien des périodes, des systèmes, des révolutions qui méritent d'être connus. Aujourd'hui, la religion des souvenirs voit son culte trop généralement délaissé : les traditions, les revues rétrospectives peuvent, cependant, offrir des leçons utiles, des exemples à suivre, des fautes à éviter.

Malgré la supériorité incontestable des connaissances actuelles, ce serait un tort de nous séparer, dans nos études, des âges antérieurs. En comparant ce qui exis-

tait autrefois avec ce qui existe de nos jours, on se fera une idée exacte de la marche de la science ; on parviendra à conserver la filiation, les liens qui nous unissent au passé.

Ne considérant, ici, cette vaste question que d'une manière fort restreinte, ne me préoccupant que des faits qui se rapportent à la médecine lyonnaise, j'ai recherché ses conditions, son développement au seizième siècle, pour établir la part prise par les médecins de notre ville au grand mouvement intellectuel de la renaissance, et pour montrer l'action exercée par quelques uns d'entre eux sur les progrès qui se sont accomplis.

Parmi les hommes qui cultivaient alors, dans notre cité, les sciences médicales, il en est un qui a joui d'une très-grande renommée, qui semble avoir primé tous les autres : c'est le médecin Symphorien Champier.

Exalté par ses contemporains, avec excès peut-être, il a été ensuite attaqué avec une extrême violence. Qu'y a-t-il de fondé dans ces louanges, accordées par les premiers à sa personne et à ses livres ?.. Qu'y a-t-il de juste dans la sévérité et le mépris dont les autres l'ont accablé ?.....

Son nom, presque tombé dans l'oubli, possède-t-il des droits à être conservé parmi les noms des médecins qui ont coopéré activement à l'émancipation de notre art ? Ces faits sont dignes de nous arrêter quelques instants : ils me semblent avoir un double intérêt à nos yeux, puisqu'ils touchent à la fois un auteur lyonnais et une question scientifique.

Dans mes recherches sur Symphorien Champier, la lecture, souvent aride, je l'avoue, de la plupart de ses ouvrages a servi de base à mes appréciations et à mes critiques, tandis que j'ai puisé dans le père Colonia, dans Ménétrier, Gesner, la Croix-du-Maine, du Verdier, Eloi,

Haller, Breghot du Lut, Dézeiméris, les notes qui m'ont fourni les éléments de sa biographie.

Comme il l'indique lui-même en certains passages de ses livres, il naquit en 1472, à Saint-Symphorien-le Château, dans la province du Lyonnais. C'est à Paris qu'il fit ses humanités, s'adonnant avec passion à l'étude des belles-lettres, des langues grecques et latines qui reprenaient faveur. Muni d'une forte instruction première, et préparé par elle, il embrassa la médecine, suivit les cours de l'école de Montpellier ; reçu docteur à vingt ans à peine, il vint se fixer à Lyon pour se livrer à l'exercice de son état. Par son savoir, ses publications, son enseignement, sa pratique heureuse, il acquit d'emblée une réputation considérable.

Lors de l'expédition de Louis XII, en 1509, Antoine, duc de Lorraine, à son passage dans notre ville, le choisit pour son médecin, l'emmena avec lui en Italie. Champier assista, à ses côtés, à la bataille d'Aignadel, dont il nous a laissé une brillante description. Après la guerre, il vécut à Nancy, à la cour du prince, jusqu'en 1515.

Lorsque François I[er] entreprit la conquête du Milanais, notre compatriote acccompagna de nouveau son protecteur, montra une extrême bravoure en combattant à Marignan. Le duc de Lorraine et de Calabre, pour récompenser sa vaillance et sa fidélité, le créa, sur le champ d'honneur, chevalier de Saint-Georges, *œques auratus*, chevalier aux éperons d'or, titre qu'il porta constamment depuis. Cette distinction exceptionnelle accrut chez lui les sentiments de vanité auxquels il était enclin, qui étaient la faiblesse, le travers de son esprit.

D'une très-modeste noblesse par ses aïeux, son amour-propre excessif avait été enflé par son mariage avec une parente du chevalier Bayard, Marguerite du Terrail. Afin de grandir l'illustration de sa famille, Symphorien inventa une fable, soutenue par lui avec har-

diesse, pour la faire accepter dans le monde qui se garda bien de remonter aux preuves ou de les demander.

Le savant Haller a écrit à ce sujet : « Champier, pour satisfaire son incroyable penchant à l'orgueil, se croyait tout permis. » Il a poussé la manie jusqu'à s'appeler tantôt Campesius, tantôt Campegius, pour rapprocher son nom des Campesi de Pavie, et des Campegi de Bologne auxquels appartenait Laurent Campegio, fait cardinal par le pape Léon X. Ils étaient tous, suivant l'arbre généalogique que Champier s'était plu à dresser, originaires de la même souche, dont un des chefs, gentilhomme Dauphinois, avait, en 1265, accompagné Charles d'Anjou dans le royaume de Naples ; il s'y était fixé, et ses héritiers, après lui, s'étaient répandus dans toute l'Italie.

Avant de rentrer dans sa patrie, Symphorien, médecin de François I$^{er}$, parent de l'illustre chevalier Bayard qui avait été le héros de la campagne, jouissait, parmi les seigneurs, d'une grande considération, amplement justifiée du reste, par ses qualités personnelles, et par les services qu'il avait rendus. Pour accréditer davantage la croyance à sa haute noblesse, il voulut la faire en quelque sorte sanctionner sur les lieux.

Vers la fin de 1515, il se présenta pour être agrégé à l'Université de Pavie. L'acte de sa réception, qui a été conservé, est parvenu jusqu'à nous ; c'est un chef-d'œuvre d'adulation et de ridicule, peignant le mauvais goût et les usages dn temps ; il vaut la peine d'être signalé. « Soyez le bienvenu, dit le président Rustique de Plaisance au récipiendaire, vous qui êtes très-savant entre les savants, qui êtes noble de race, et plus encore par la vertu : Dauphinois d'origine, Lyonnais de naissance, vous êtes de l'ancienne famille des Champier, champ fertile et cultivé qui a porté nos Campèse de Bologne et nos Cam-

pige de Pavie...» Après une longue harangue sur ce même ton, l'orateur, faisant allusion à Marguérite du Terrail, et voulant la complimenter sur sa beauté, termine ainsi : « Surge, doctor celeberrime, veni, gemma fulgida, veni, Margarita preciosa, cujus uxor est Margarita speciosa !... veni, frater et pater noster, et supremum in collegio nostro digneris accipere locum tanto viro convenientem ; sisque felix, sisque tui collegii, doctorumque omnium memor, qui tui nunquàm obliviscentur !.... »

Si on ne connaissait pas les sources où a puisé Molière, on serait en droit de penser qu'il a trouvé dans cette réception les charges, les scènes comiques qui terminent la pièce du *Malade imaginaire.*

Après cette pompeuse cérémonie bien capable sans doute de le flatter, Champier, riche des libéralités du duc de Lorraine et de la cour, revint à Lyon où il fut reçu avec honneur, où il occupa, parmi ses concitoyens, un rang distingué. Reprenant avec de tels avantages l'exercice de la médecine, il s'appliqua, en même temps, aux sciences et aux lettres. Il se trouva placé dans un milieu bien propre à seconder, à satisfaire ses goûts et ses dispositions naturelles.

Notre ville était le centre, le point de départ d'un mouvement intellectuel très-actif. La guerre civile, les divisions intestines avaient chassé de leur pays, conduit et retenu dans nos murs, une foule de nobles italiens qui, adoptant Lyon pour leur nouvelle patrie, y avaient apporté les arts industriels, les arts libéraux, les richesses, et les jouissances qu'ils procurent. Pour favoriser leurs progrès, l'élite des citoyens avait constitué une association qui devint le noyau de l'assemblée, désignée plus tard, sous le nom d'Académie de Fourvière ou de l'Angélique, parce qu'elle tenait ses séances dans la demeure du président De l'Ange, située sur le coteau, derrière Fourvière. Champier avait été l'un des

premiers membres de cette compagnie, qui, après avoir jeté au commencement du siècle un vif éclat, s'éteignit, pour ainsi dire, en même temps que lui.

Notre érudit collègue et confrère, le docteur Monfalcon, prétend, dans son *Histoire de Lyon*, que cette Académie n'a jamais existé que dans l'imagination du Père Colonia; ce n'est point l'avis de messieurs Bréghot-du-Lut et Péricaud aîné, qui ont publié sur ce sujet de très-curieuses recherches. Il est vrai que les histoires générales du temps n'en parlent pas, mais la correspondance de Symphorien et de ses amis fournit ici des renseignements positifs. M. Monfalcon soutient aussi que Champier n'a jamais fait partie de cette réunion; il se fonde sur une lettre de Humbert Fournier, sur les détails qui sont donnés et concernent l'organisation, les travaux de la Compagnie : le médecin lyonnais n'aurait pu les ignorer s'il avait été sociétaire. Mais il faut se rappeler que Champier était absent depuis plusieurs années, qu'il résidait à la cour de Lorraine. Cette lettre me semble prouver, au contraire, toute l'importance qu'il attachait à l'institution, à ses œuvres, à ses succès, qu'il était heureux de suivre, même dans son éloignement momentané.

Pour moi, je n'hésite pas à admettre que l'Académie de l'Angélique a réellement existé, que le gouverneur de Lyon, Trivulce de Pomponne, le président Hugues de Bellièvre, que Jean Grollier, Maurice de Sève, appartenaient à cette Société, où le docteur Gonsalve de Tolède, médecin de la reine Anne ; le poète Voulté (Vulteius), le théologien André Victon, l'historien Le Mayre, l'antiquaire Duchoul , Briau , premier médecin du roi Louis XII , le médecin Benoit Court (Curtius), avaient été reçus au même rang, au même titre : l'amour de la science ou de la littérature.

Ce n'était pas seulement comme médecin que Champier

avait droit de figurer dans cette assemblée, et qu'il y était admis. Helléniste très-habile, philosophe fécond sinon profond, philologue, historien, poète, archéologue, mathématicien, docteur en théologie, il possédait, on le voit, l'instruction, les connaissances les plus variées.

Ayant su conquérir l'estime générale, se concilier la faveur publique par son mérite et ses services, deux fois il eut l'insigne honneur d'être élevé à l'échevinage par le choix de ses concitoyens. En 1520 et 1531, il devint un des douze conseillers administrateurs de la ville. Son passage au pouvoir fut marqué par des mesures importantes, des bienfaits qu'il convient de rappeler.

A ma connaissance et à mon avis, il est le premier en France qui ait écrit sur la police médicale. Les foires annuelles, les chômages du négoce, de l'industrie amenaient, entretenaient à Lyon, un nombre considérable d'étrangers et d'indigents. Champier, voyant les charges de la municipalité s'étendre, s'accroître dans des proportions inquiétantes pour la santé et la sûreté publique, indiqua des précautions, rédigea des règlements qui furent adoptés par ses collègues. C'est alors qu'il publia ses *Vues hygiéniques et économiques*, adressées au Consulat dans le mémoire: *Police subsidiaire à cette quasi infinie multitude de pauvres que la ville de Lyon nourrit.*

Dans une autre circonstance, l'autorité qu'il tirait de sa charge vint encore en aide aux principes qu'il avait toujours professés, et donner plus de force à ses intentions généreuses, à son désir de propager l'instruction dans toutes les classes.

Il faut consulter les historiens impartiaux, indépendants, et ne pas s'en rapporter seulement ici aux écrivains ecclésiastiques pour bien juger de ce qui

se passait alors, pour se créer une opinion exacte, sur la transformation, sur les changements sociaux qui eurent lieu à cette époque. Sans doute, ils ne furent pas l'ouvrage de Champier seul, mais il peut en revendiquer une large part, il y concourut puissamment par sa volonté, son impulsion et son exemple.

Tandis que le reste de la France (exceptons Paris, Bourges et quelques rares villes, siéges d'universités) était plongé dans l'ignorance, Lyon avait trouvé dans l'initiative de ses administrateurs et de ses chefs, dans ses relations incessantes avec l'Italie régénérée, une activité intellectuelle sans égale. Les fils de famille étaient envoyés dans les Facultés italiennes d'où ils rapportaient en leur patrie le savoir, l'amour des lettres : les autres jeunes gens étaient élevés dans leurs foyers par des professeurs étrangers ou nationaux qui, sûrs d'une protection efficace, enseignaient la littérature, les langues hébraïques, grecques et latines; on correspondait en ces deux dernières langues. Le Jésuite Edmond Auger nous apprend que des catéchismes étaient alors écrits, imprimés et appris en grec.

Le gouverneur Trivulce de Pomponne, dont Champier était le médecin, l'instigateur et l'ami, favorisait, entretenait le mouvement littéraire. Cet illustre général accordait à l'imprimerie une protection toute spéciale; il avait attiré, il encourageait les imprimeurs célèbres qui, durant le cours du seizième siècle, ont donné dans notre ville tant d'éclat à cet art par le nombre et la perfection de leurs travaux; un régime de liberté pleine et entière leur avait été concédé. Le savant médecin et philosophe Michel Servet, le littérateur Etienne Dolet, ayant trouvé asile dans nos murs, se glorifiaient de la modeste position de correcteurs, de protes dans les imprimeries lyonnaises. Ce fait nous est transmis par le Père Colonia, qui, fidèle aux principes de son

ordre, reproche aux autorités, à Trivulce en particulier, de n'avoir pas règlementé l'imprimerie, exercé la censure sur les publications qui sortaient de ses presses, et pouvaient propager les idées de réforme; Il blâme hautement ce gouverneur d'avoir accepté les louanges que lui adressait, dans de beaux vers, l'impie Dolet, imprimeur à Lyon.

Si l'instruction privée avait rencontré, dès cet instant, de grandes facilités pour se répandre, pouvait se donner librement, il n'y avait point encore de centre officiel, de Gymnase commun pour l'enseignement public : une telle institution était devenue indispensable pour accroître l'émulation et perfectionner les méthodes. Champier profita de sa dignité d'échevin, de la prépondérance que lui donnaient ses lumières, pour combler la lacune existante, il sut mettre à profit une occasion favorable qui se présenta.

En 1527, François I[er], par des édits, que renouvelèrent plus tard ses successeurs, sans, que je sache, on les ait jamais accusé d'avoir attenté aux droits, aux priviléges de l'Eglise, dépouilla de leurs biens, mal administrés, mal employés, des confréries, des congrégations puissantes. Il fut ordonné que ces biens seraient appliqués à des usages vraiment utiles, comme à la création d'écoles, de colléges ou d'hôpitaux.

Sur les sollicitations pressantes, sur un rapport motivé de Symphorien Champier, qui s'était heureusement ménagé la protection de l'archevêque François de Rohan, l'appui de Claude de Bellièvre, échevin honoraire, de Jean Salla, Clàude de Laurencin, et Nicolas de Chaponay, les échevins, chargés de mettre à exécution les ordonnances royales, décidèrent que les vastes terrains, les vignes et les granges, situés sur les bords du Rhône, à l'extrémité de la rue Neuve, appartenant à la confrérie de la Trinité, serviraient à la fondation et à

l'entretien d'un collége public qui porterait le nom de *Collége de la Trinité*, en souvenir des anciens propriétaires.

Ainsi, c'est au médecin lyonnais que la ville est, en grande partie, redevable de cet établissement, qui, dès ses débuts, acquit une juste renommée ; c'est lui qui fut chargé de l'organiser, d'en dresser les statuts. De savants professeurs, laïques, séculiers, choisis ou désignés par lui, furent appelés du dehors ; des avantages, des priviléges même leur furent accordés par le Consulat. On vit accourir un grand nombre d'étudiants, non-seulement du Lyonnais, mais des provinces étrangères les plus éloignées.

Le Père Colonia, en faisant un pompeux éloge de la science des maîtres, de leur habileté dans l'enseignement, des progrès des élèves sous leur direction, les a accusés de n'avoir pas maintenu dans leurs doctrines toute la pureté des principes de la religion catholique; mais, on ne peut le croire qu'avec réserve; lorsqu'il a écrit son histoire, il n'était pas juge désintéressé.

A propos de la création de ce collége par le médecin Symphorien Champier, qu'on me permette un rapprochement, qu'on m'accorde de rappeler que c'est un médecin, Prunelle, maire de Lyon trois siècles plus tard, qui a complété l'œuvre de l'échevin par la fondation de notre Faculté des sciences et des lettres. Prunelle avait demandé, avait voulu plus encore, l'organisation d'une Faculté de médecine, destinée à continuer, à remplacer l'ancien collége de médecine de Lyon, érigé autrefois par l'homme dévoué dont je reproduis les actes.

Dans la pensée de Symphorien Champier, premier fondateur de notre collége de médecine, cette institution devait être, elle devint en effet une sauvegarde, une garantie pour la santé des citoyens, en même

temps que pour la science et la dignité professionnelle. Elle fut constituée comme une association libre, volontaire de tous les docteurs qui, ayant pris leurs grades dans une Faculté, exerçaient ou se présentaient pour exercer la médecine à Lyon. Ils étaient tenus, pour être admis, de donner des preuves de moralité et de savoir, de subir de nouveaux examens. La conduite, les devoirs envers la corporation, et envers le public, étaient définis d'une façon telle qu'on ne pouvait s'en écarter sans encourir un blâme, une admonestation. Des réunions fixes, déterminées devaient avoir lieu, afin que les membres pussent se communiquer le fruit de leurs études, ou de leur expérience, discuter les questions nouvelles, demander conseil et appui à leurs confrères dans les occasions difficiles.

Ces sentiments, ces principes, le but vers lequel ils tendaient groupèrent bien vite autour de Champier les médecins les plus recommandables de la cité, qui cherchaient dans des rapports suivis, réguliers, les éléments propres à servir les progrès de la science et la considération de l'art.

Sur de telles bases, le collége commença à fonctionner dès 1519, bien qu'il n'eût été revêtu d'aucune sanction légale. Symphorien reçut et prit dès lors le nom d'*Aggregator Lugdunensis.* Il avait tracé les règlements de l'œuvre dans un petit écrit intitulé : *Pratica aggregatoris Lugdunensis a capite ad pedes usque.*

Cette Société a été la première formée en France ; modèle de toutes celles qui se sont élevées depuis, soit dans notre pays, soit en Allemagne, elle a suivi de très près le collége des médecins de Londres, érigé par Linacre pour tirer la médecine de l'état d'infériorité, d'asservissement dans lequel la tenait le haut clergé anglican.

Cette corporation indépendante a pu exister long-

temps dans notre ville avec les priviléges, les libertés qu'elle s'était arrogée, sans être inquiétée jamais sous l'ancienne forme de gouvernement ; elle ne portait nul ombrage à un pouvoir dont la forme était fixe, invariable, dont le principe monarchique était consacré. Ce n'est qu'en 1576, que des lettres patentes d'Henri III, confirmées par Henri IV, publiées à l'Hôtel-de-Ville de Lyon et dans la cour du présidial, reconnurent, érigèrent officiellement notre collége de médecine. Déjà ses services, ses bienfaits avaient plaidé en sa faveur dans l'opinion publique, démontré ses avantages, son utilité.

La position éminente de Champier, la générosité de son caractère et de ses intentions ne purent le mettre à l'abri de la haine et de l'injustice. Il faillit, en 1529, être victime de l'émeute de la *Rubeine* ou *Roubayne*, qui éclata dans les conditions suivantes.

Un nouveau droit, pour achever la réparation des murailles de la ville, ayant été décrété au moment d'une excessive cherté des grains, le peuple, furieux, se souleva ; les riches furent accusés d'avoir accaparé les blés. Plus de deux mille révoltés, les femmes en tête, s'attroupèrent, furent sonner le tocsin à l'église des Grands-Cordeliers. Symphorien, l'un des plus anciens échevins et des plus notables, avait pris part à la délibération prescrivant l'impôt ; il se vit désigné à la vengeance des séditieux. Sa maison, située en face de l'église de Saint-Bonaventure, fut envahie, saccagée, livrée au pillage. Il nous a laissé un précis fort intéressant sur ce fait domestique, dans l'opuscule : *De seditione Lugdunensis*, traduit sous le titre d'*Ensemble de la Rebeine, conjuration et rébellion du populaire contre les conseillers de la cité et notables marchands, à cause des blés, traduit du latin de messire Morin Pierchamp, par Theophile Du Mas.* Pierchamp,

comme on le devine, est l'anagramme de Champier, qui a caché ou plutôt renversé son nom pour avoir toute latitude, toute liberté de se plaindre plus amèrement et de se louer plus à l'aise. Il reproche aux Lyonnais de n'avoir payé que d'ingratitude ses nombreux services. « *Ah! peuple mal conseillé*, s'écrie-t-il, *tu sais que Morin Pierchamp a toujours été pour la chose publique. Il a été cause que tu as collége, qui est un commencement du plus grand bien qui pourrait être en la cité ; car tous les ans, allait merveilleux argent ez Université de France pour les enfants.* »

Dans ce récit, il déplore la destruction, la perte des objets d'art, curiosités, médailles, antiquités, inscriptions et livres collectionnés avec amour et patience, et dont son cabinet, sa demeure étaient enrichis et ornés. Il se plaint surtout de ce que les images des saints, les figures du Christ et des apôtres, qui étaient sur la façade de son habitation, ont été mutilées ; mais il ajoute : « Ce ne sont pas des *Lyonnais naturels*, ce sont des étrangers qui se sont rendus coupables de ces méfaits, commis par les restes d'une maudite secte vaudoise, qui a pris son commencement entre nos deux rivières. »

Ces désordres, ces tristes événements conduisirent Champier à demander un asile momentané à son bienfaiteur le duc de Lorraine, dont il était archiâtre. Attendant que l'orage fut appaisé, il employa les loisirs de l'exil à composer l'histoire de la maison du prince; elle a fourni la matière de plusieurs volumes. Dans le désir sans doute d'être agréable à son protecteur, il fait remonter son origine à Godefroy de Bouillon et Clodion-le-Chevelu, indiquant un prétendu fils de ce dernier, qu'il nomme Albéron, comme le premier roi d'Austrasie.

Ce ne sont là que des flatteries, des assertions sans

preuves authentiques. Dans ces livres, aussi bien que dans la plupart de ses histoires, les faits sont présentés d'une manière assez heureuse ; mais il ne les a jamais basés sur un examen assez sérieux ; il a suivi plutôt son imagination que les sources positives.

Le père Colonia, malgré son extrême bienveillance pour l'auteur, formule lui-même ce reproche dans les termes suivants. « Les ouvrages historiques, quoique considérables, sont cependant les moindres que Champier ait composé ; certainement ce n'est pas par cet endroit là qu'il mérite d'être loué. On a dit de lui avec raison qu'il aurait bien mieux fait de se renfermer dans la médecine, en laquelle il excellait, que de s'attacher à écrire l'histoire pour laquelle il n'était nullement propre, n'ayant nul goût pour la chronologie, qui en est l'âme, ni pour la critique et en ayant beaucoup pour les fables, même pour les fables les plus grossières. »

Il faut néanmoins constater que plusieurs de ses travaux historiques, sur lesquels je ne m'étendrai pas, renferment de précieux matériaux qu'on trouverait difficilement ailleurs, et qui ont été mis à contribution par les écrivains qui lui ont succédé. Je citerai entre autres les mémoires : *De Origine et antiquitate Lugdunensis civitatis* ; *de Claris Lugdunensibus* ; *de descriptoribus Gallicis ac Lugdunensis ; de Politiâ reipublicœ Lugdunensis ; de Hierarchiâ ecclesiœ Lugdunensis* ; *de Antiquitate Viennensis urbis.*

La plupart de ces écrits concernent surtout les historiens religieux, l'Eglise de Lyon, les grands hommes, les prélats et les saints qui l'ont honorée. L'histoire civile et politique, les auteurs profanes et leurs productions n'y occupent pas la place et le rang qu'ils avaient droit d'y tenir.

Rappelé dans sa patrie par le suffrage de ses conci-

toyens, par une nouvelle nomination au consulat, Symphorien vint reprendre, sans hésiter, possession de cette charge éminente ; il la continua jusqu'en 1532, que ses fonctions arrivèrent à leur terme.

Dès ce moment, renonçant aux dignités publiques, oubliant le monde et les grandeurs pour rentrer dans le calme de la vie privée, il se livra exclusivement à la médecine et à l'étude dans l'intimité des collègues, des amis, des hommes instruits qui partageaient ses habitudes, ses tendances, ses occupations scientifiques et littéraires. C'est durant cette retraite qu'il rédigea, mit au jour ses ouvrages les plus estimés, fruits de sa longue expérience. En relation quotidienne avec les personnages les plus considérables de l'époque, il se plaisait à leur faire hommage de ses productions nouvelles. L'une est dédiée à son client, le cardinal de Tournon, dont il possédait toute la confiance et la faveur. C'est à la sollicitation du prélat que fut composé le mémoire généalogique destiné à prouver la haute antiquité de la race de ce prince de l'Eglise.

Un second travail est adressé à François d'Esteing, comte de Lyon, puis évêque de Rodez, que l'Eglise romaine a placé parmi les bienheureux. Un troisième écrit porte un témoignage d'affection et d'estime à Guillaume Copus, médecin de François Ier. C'est le même docteur que Ramus (Pierre La Ramée), a célébré dans ce vers :

*Unica nobilium medicorum gloria Copus.*

Le dominicain Santès Pagninus, renommé à la fois comme éloquent orateur chrétien et comme théologien consommé, a reçu également la dédicace de l'un de ses derniers livres. Le nom de Guichard de Lessart, moine devenu évêque suffragant de Lyon, est placé en tête de l'une des plus sages compositions de Symphorien,

docteur en théologie. Enfin, dans l'âge avancé, il réunit toutes ses forces pour dicter de sages conseils, pour exposer, une dernière fois, ses sentiments et ses doctrines à ses deux fils Claude et Antoine Champier. L'aîné, qui seigneur de Faverges et de La Bâtie, en Dauphiné, suivait avec distinction la pratique de la médecine, a marché avec honneur sur les traces de son père, tandis que le plus jeune était entré en qualité de gentilhomme au service du duc de Lorraine et de Calabre.

C'est au milieu du calme, des jouissances paisibles que comportent ces douces et utiles occupations, que Symphorien a terminé sa laborieuse carrière. Chose étrange ! le lieu et l'année de la mort d'un homme de cette valeur, qui a joué un rôle de cette importance, sont ignorés. Des écrivains, parmi lesquels Guy-Patin est compté, ont prétendu qu'il est décédé vers 1535 environ ; mais le fait n'est pas probable, n'est pas admissible, puisque plusieurs livres du médecin lyonnais ont été imprimés postérieurement à cette date. Il est à croire, ainsi que plusieurs biographes, (Nicéron, dans ses mémoires, La Monnoye, dans ses mélanges), l'attestent, que sa mort n'arriva que vers la fin de l'année 1539, ou bien au commencement de 1540. Cette opinion est la plus généralement reçue ; je l'adopte, bien que mes investigations personnelles ne m'aient rien appris de positif.

Nos pères n'ont pas manqué de reconnaissance envers un citoyen que recommandaient des services sans nombre rendus à la cité. Pour perpétuer sa mémoire, ils ont donné son nom à une rue voisine du lieu qu'il habitait. Il était dû plus encore, je l'ai cru du moins, au membre actif de l'Académie de Fourvière, au fondateur du collége de la Trinité et du collége de Médecine de Lyon, au docteur qui a cherché à éclairer ses

contemporains, à les ramener à la médecine rationnelle par ses ouvrages. Cette pensée m'a porté à rechercher, à exhumer ses titres scientifiques, à vous soumettre mes appréciations et mon jugement.

## DEUXIÈME PARTIE.

### ANALYSE ET CRITIQUE DES PRINCIPAUX OUVRAGES DE SYMPHORIEN CHAMPIER.

J'arrive à l'analyse, à la critique des œuvres principales de Symphorien Champier ; elles sont très-nombreuses, se rapportent à l'astronomie, la théologie, la littérature, la philosophie, la médecine.

Il appartenait à cette forte race, avide de tout savoir, qui semblait, au XVI<sup>e</sup> siècle, vouloir embrasser, pénétrer toutes les branches des connaissances humaines. Je ne dirai qu'un mot de ses ouvrages étrangers à la médecine, bien qu'ils soient considérables.

Je me déclare incompétent pour juger les traités d'astronomie ; ils m'ont paru, toutefois, n'être que la reproduction des livres des anciens, par exemple de Platon, sur l'*universalité du monde* ; de Ptolémée, sur la situation du globe. Je ne crois pas que Symphorien ait rien tiré de son propre fond. Cependant, au point de vue médical, j'ai remarqué dans le *Pronosticum perpetuum de prænotionibus astrologorum ac medicorum*, des opinions qui indiquent la droiture de sa raison. Il essaie de combattre les croyances générales, populaires sur l'astrologie ; il se montre plus éclairé non-seulement que beaucoup d'hommes de son siècle, mais des siècles ultérieurs, où on admettait encore comme réelle l'influence des jours critiques, de la

lune, de certaines constellations, suivant qu'elles s'éloignent ou se rapprochent du soleil. Il fait justice de ces absurdités, aussi bien que de la géomancie, ou divination à l'aide de points tracés sur la terre.

Docteur en théologie, Champier ne séparait pas la philosophie de la religion : le dogme chrétien étant chose de pure foi, la métaphysique et la dialectique d'Aristote lui paraissaient sinon contraires à notre religion, du moins dangereuses pour elle, par leurs raisonnements et leurs explications ; aussi il les condamnait non seulement dans leurs abus, mais dans leurs conséquences.

Formé à l'école de la scholastique du moyen-âge, dont Aristote, par ses principes, a miné la base, il n'est pas étonnant que Symphorien, subordonnant ses doctrines, ses formules à la théologie, se soit rapproché de Platon et de son système.

Le despotisme des idées religieuses qui ne tolérait la discussion et l'examen que dans des limites fort restreintes, qui défendait l'introduction de tout élément nouveau, a constamment retenu Champier; il a véritablement exercé sur les principes et la conduite du médecin une action, une autorité qui n'ont pas permis à son esprit de prendre tout son essor. Il s'est toujours montré trop disposé à se soumettre aveuglément en toute chose : sa maxime, partout répétée, était : *Omnia dicta mea orthodoxæ fidei subjicio.*

La méthode d'Aristote, l'analyse, le réalisme, pour me servir de l'expression moderne, ne pouvaient l'entraîner et le séduire; il leur préférait la synthèse, l'idéalisme du divin Platon ; il s'est donc efforcé de les faire prévaloir dans sa *Philosophica Platonica ;* dans le *Periarchon de principiis Platonicarum disciplinarum.* Dans le traité : *Symphonia inter Platonem et Aristotelem,* il établit un parallèle entre les deux phi-

losophes, et conclut en proclamant la supériorité de Platon.

La crainte de se rapprocher des Arabes, de paraître partager, même de loin, leurs croyances, toujours erreurs à leurs yeux, se révèle dans sa *Medicina Platonica de duplici mundo*. En réagissant contre les doctrines du philosophe de Stagyre, il pensait arriver plus sûrement à ruiner celles des Arabes.

Je n'ose parler des poésies, soit latines, soit françaises qui nous ont été laissées par Champier ; elles sont véritablement indignes de nous arrêter ; on peut en juger par un court spécimen que je donne, il termine le *Testament d'un vieux prince, légué à son fils pour son instruction*. C'est de la très-mauvaise prose rimée ; le fond, les pensées ne valent guère mieux que la forme. Tout est dans le même style, offre la même trivialité que les lignes suivantes :

> Ce petit livre a été composé
> En la cité de Tulle-Limousine ;
> Et le huit de février achevé
> Cinq cents et deux à la forme latine,
> Qui est cité, clouse comme une tine,
> Tout à l'entour de très-hautes montaignes,
> Fuyant ennui qui illeques domine,
> Auprès du feu rotissant des chataignes.

Heureusement pour notre auteur, qu'il peut présenter d'autres témoignages de son mérite que ses titres littéraires, ce sont ses œuvres médicales. Au lieu de suivre l'ordre chronologique de leur publication, je préfère les assembler, les réunir en un seul faisceau lorsqu'elles concourent au développement d'une même pensée.

Comme il est facile de le présumer, ces ouvrages ont considérablement vieilli, on ne les consulte plus aujourd'hui, aucun d'eux n'exprime la science comme

nous la comprenons. J'ai affronté l'ennui qui naît de ces doctrines surannées, de ces problèmes alors en litige, actuellement résolus, de ces controverses fastidieuses dans un langage qui n'est plus le nôtre; au milieu de beaucoup de choses banales, médiocres, insignifiantes, on rencontre souvent aussi des aperçus ingénieux, des observations pleines de profondeur et de justesse, un savoir admirable sur les sujets les plus variés. L'expérience a confirmé un bon nombre des assertions et des remarques disséminées dans ces écrits; il y a dès lors une compensation qui relève le mérite de l'auteur; et parvient à indemniser de leurs peines les hommes qui ont la patience de le suivre.

En établissant la part du bien et du mal, en indiquant ce qui appartient à Champier, et ce qui doit être rapporté à son époque, si j'arrive à faire constater, non la valeur actuelle de ses œuvres, mais l'influence qu'elles ont exercé, jadis, sur le mouvement, le progrès scientifique, je me féliciterai de ce résultat qui ne saurait être indifférent à la médecine lyonnaise. Ce n'est point, je le répète, la science véritable qu'il faut chercher ici, c'est bien plutôt la connaissance de l'esprit de l'époque durant une des grandes périodes de la médecine militante.

Symphorien a été un des premiers en France, le premier, je crois, qui ait osé soulever l'examen, entreprendre la censure des auteurs orientaux, la critique raisonnée des Arabes. Dès l'an 1498, ses efforts ont été dirigés dans ce sens. Jusqu'à lui, dans les écoles françaises, on n'avait, en quelque sorte connu les anciens que de réputation; on s'en rapportait presqu'exclusivement à Sérapion, Avicenne, Rhazès et Mésué : On enseignait la médecine que sur leur parole, leurs interpétations, leurs canons; c'était moins, sans doute, par attachement et par respect que par l'im-

possibilité, ou mieux par la difficulté extrême où l'on était de se procurer les exemplaires authentiques des Grecs et des Latins.

Champier, très-versé dans les langues anciennes, était remonté aux sources primitives ; élevé à Montpellier dans la doctrine des Arabes, il avait bientôt remarqué que leurs écrits n'étaient, pour la plupart, que des traductions informes ou infidèles d'Hippocrate et de Galien surtout, dont les œuvres avaient été maltraitées, mutilées, déshonorées : ayant résolu de démontrer le fait, il y parvint malgré tous les les obstacles accumulés devant lui. C'est en poursuivant cette tâche avec courage, qu'il a rendu service à la science; il ne peut revendiquer l'honneur d'aucune nouvelle découverte; médecin dirigé par une puissante instruction, plutôt qu'éminent par la supériorité de ses vues, il s'est appliqué à chercher la vérité, il l'a rencontrée quelquefois ; pour préparer son triomphe, il n'a pas hésité à rompre avec les croyances admises, enseignées par les écoles. Il a fait acte de fermeté et d'indépendance en émettant ses doutes, en provoquant la discussion à une époque où les sectateurs des Arabes persécutaient encore les dissidents. Ouvrant la voie du libre examen, il a aidé à ressusciter, à remettre en lumière les anciens ; ses travaux qui ont précédé la réforme, ont préparé, commencé une période de transition, de transformation dans les idées médicales.

Dès son début dans la carrière, la sagesse de ses principes, la sûreté de ses opinions se révèlent par des publications vigoureuses. Il se révolte contre l'opinion générale toutes les fois qu'elle lui paraît entachée de mensonge. Des questions, actuellement vaines ou ridicules, avaient alors un retentissement prodigieux ; je parle de la magie, de l'alchimie, des sciences dites occultes ; elles étaient la grande préoccupation de ce

temps où les *abstracteurs de l'ultième quintessence* inspiraient une foi pleine et entière non-seulement au peuple mais aux plus hautes classes de la société. Pour les détromper, Symphorien publia les petits traités : *In magicarum artium destructionem ; Magiœ partium reprobatio et commemoratio ; De transmutatione metallorum, contrà alchimistas.* Les circonstances auxquelles nous sommes redevables de ces écrits, sont trop curieuses, pour ne pas être relatées.

Au commencement du seizième siècle, lors du second voyage de Louis XII et d'Anne de Bretagne à Lyon, on présenta à la cour de France un homme qui se faisait appeler le *nouveau Mercure* ou le *nouvel Apollonius, l'homme universel :* possédant la science infuse et les secrets de la magie, il savait tous les procédés de l'art de la transmutation des métaux ; à ces connaissances se joignait le don de prophétie. Les épreuves, les expériences auxquelles il fut soumis, suivant la chronique, dont je ne garantis pas la véracité, confondirent les savants, les forcèrent d'admettre qu'il y avait là quelque chose de prodigieux, dépassant les forces d'une simple créature, et que la sagesse de cet homme était d'un ordre supérieur. Il fit présent au roi d'armes surnaturelles qui avaient ou devaient avoir des propriétés extraordinaires ; en échange Louis XII le combla de magnifiques cadeaux. Le devin ne les accepta que pour les distribuer aux pauvres sur le champ. La ville et la cour furent convaincues par ce dernier trait ; il ne fut plus permis de douter de la magie et des magiciens, de leurs artifices et de leur puissance.

C'est le moment que Champier choisit pour s'élever contre ces jongleries, et se vanter de son incrédulité : il fut mieux avisé et plus clairvoyant que les seigneurs et les juges de la suite du roi, trop bons courtisans,

du reste, pour ne pas applaudir à des supercheries grossières dont ils espéraient tirer avantage.

Une autre fois, la scène se passait encore dans nos murs, en 1524, il ne craignit pas de protester énergiquement. Notre compatriote Symphorien de Builloud, devenu évêque de Soissons, et le cardinal de Lorraine avaient introduit à la cour de France, momentanément à Lyon, et fait admettre par le roi François Ier, et sa mère Louise de Savoie, le fameux Corneille Agrippa, médecin, alchimiste, théologien, professeur de sciences occultes, qui savait lire dans les astres, qui par leur influence opérait l'alliance, le divorce ou la transmutation des métaux. Un homme de cette force ne pouvait manquer d'être accueilli avec honneur : il obtint bientôt tout crédit auprès de Louise, duchesse d'Angoulême qui le gratifia d'une pension. Cette princesse se montrait très-entichée de la cabalistique et de ses œuvres; cette folie fut partagée par les habitants de toutes les classes, l'exemple avait été contagieux; aussi, durant quatre années, Agrippa fut le personnage le plus en faveur, le plus renommé de notre ville; il est vrai de dire toutefois, qu'il promit plus de merveilles qu'il n'en accomplit, malgré les prétendues ressources de son art, et la crédulité du vulgaire.

C'est contre lui, contre ses manœuvres que Champier, qui ne voulut pas passer pour dupe, fit paraître, sans oser le nommer toutefois, la vigoureuse lettre où il attaque, flétrit les astrologues et les alchimistes, au risque de blesser les sentiments et les préjugés que la cupidité et l'ignorance avaient enracinés, entretenaient dans le monde.

Soutenu, guidé par la ferme pensée de combattre, de détruire l'attachement aveugle accordé aux Arabes, à leurs pratiques, à leurs doctrines, Champier avait préparé ses armes de longue main. Dans ses voyages,

par sa fortune, par ses relations avec les étrangers, il s'était procuré à grands frais, les livres des anciens dans toute leur pureté; par un travail assidu, il les avait comparés avec les versions alors en usage.

Constatant des différences essentielles, avant de rien faire autre, il répandit de petits traités, des abrégés, des traductions d'Hippocrate et de Galien qu'il opposa aux résumés classiques. Il eut le bonheur de rencontrer dans l'imprimerie lyonnaise, dans l'amitié de Bader, Treschel, Gryphe, Junte et de Tournes, des éléments, des facilités qu'il n'aurait trouvés nulle part. Ces artistes furent pour lui de puissants auxiliaires, se prêtèrent de grand cœur à la reproduction des ouvrages anciens qui s'opéra, dès cet instant, à Lyon, sur une très-large échelle, dans d'immenses proportions.

Composant, d'abord, ses livres avec des livres, ne tirant encore rien de son propre fond, Symphorien n'intervint, en quelque sorte, que comme éditeur dans le *Speculum, sive epitome Galeni;* dans l'*Epitome commentoriorum Galeni in libros Hippocratis*; dans le *Centiloquium isagogicum in libros Hippocratis.*

On sait que Galien avait expliqué, interprété Hippocrate; il ne s'avouait pas son disciple, et cependant il n'a suivi que ses traces. Malgré son génie, il lui est arrivé de faire fausse route, parce qu'au lieu de ne consulter, comme le vieillard de Cos, que l'observation et l'expérience, il s'est trop appuyé sur le raisonnement.

Dans le livre : *Nova pratica in medicinâ de omnibus morborum generibus*, sont exposés l'histoire et le traitement des maladies suivant l'esprit et le texte des Grecs et des Latins. Les recueils : *Paradoxa in artem parvam Galeni*; *Categoriæ medicinales in libros demonstrationum Galeni; Aphorismorum liber ex diversis antiquorum libris* contiennent les faits les plus

saillants, les préceptes, les théories même du médecin de Pergame, de Celse et de plusieurs autres. Ces extraits étaient destinés à servir, aux médecins français, de règle de conduite, de point de comparaison avec les résumés, les citations de ce genre, qui existaient en grand nombre, tirés jusqu'alors exclusivement des maîtres arabes.

Sur ces bases nettes et précises, la discussion devait, pouvait s'engager avec pleine connaissance de cause; les éléments de la question en litige étaient multipliés, pouvaient ainsi tomber entre les mains de tous.

Ces travaux préliminaires dans lesquels Champier avait eu soin de s'effacer afin de laisser la place et la parole aux autorités qu'il avait dessein d'instituer, lui avaient semblés indispensables avant de s'engager lui-même dans la polémique, avant d'exprimer sa propre opinion.

Galien résumait à ses yeux la sagesse médicale, comme aux yeux de ses adversaires, Avicenne, Mésué étaient la parfaite expression de l'habileté dans la pratique.

Symphorien qui réclamait la liberté de discussion sur les doctrines arabes, qui en usait largement, s'est montré, on doit le dire, inconséquent en refusant d'étendre cette même liberté à l'examen des doctrines de son maître. Il a eu le tort de soutenir et de vouloir faire accepter d'office, ses théories, ses propositition les plus rationnelles et ses hypothèses les plus hasardées. Il s'est abstenu de tout jugement, de toute critique dans la *Vie de Galien*, lui qui a exercé une censure si plausible, qui s'est livré à des remarques si utiles dans les *Vies d'Arnaud de Villeneuve et de Mésué*, placées en tête de leurs écrits. En donnant une nouvelle édition d'Avicenne, il n'a pas manqué de la faire précéder

d'une introduction : *Annotamenta, errata et castigata in Avicennœ opera.*

Ce silence est calculé lorsqu'il s'agit de Galien; notre compatriote n'osa se permettre aucun travail d'épuration ou de contrôle, même lorsqu'il y a beaucoup à critiquer ou à reprendre. Après s'être dégagé des entraves que le moyen-âge avait semées sur la route de la véritable médecine, il a prétendu, à son tour, poser des limites arbitraires qu'il déclarait insurmontables. Considérant la science comme arrivée à son apogée, il semblait ne vouloir plus rien attendre de l'avenir et de ses découvertes. Il serait devenu un obstacle sérieux au progrès de la science, si l'esprit de discussion, d'indépendance, de libre examen qu'il avait concouru à réveiller, avait pu être contenu ; mais, l'élan était donné, et son exemple, heureusement pour tous, a été plus fort que ses préceptes. Sous ce rapport il a exercé une action, un empire qu'il n'avait pas pressenti, qu'il avait encore moins désiré.

Un fait intéressant à noter c'est que, malgré la résistance, les efforts de Champier, c'est à Lyon que les doctrines galéniques *pures* ont subi les premières critiques, ont immédiatement rencontré un de leurs plus rudes contradicteurs. Jean Argentier qui pratiquait dans notre ville où il avait conquis par son savoir une telle réputation qu'on ne le désignait que sous le nom du *Grand médecin*, s'affranchit, avant tous les autres, de cette soumission absolue aux principes de Galien ; il composa lui-même plusieurs ouvrages pour démontrer le vide, les dangers de ses théories ; se plaisant à signaler les erreurs répandues dans les livres de ce maître, il se glorifiait des reproches de Symphorien, son rival qui, dans l'ardeur de la dispute, l'avait surnommé le *censeur des médecins*.

Mais si Champier était réservé, indécis, timide vis-

à-vis de Galien, il reprenait toute sa supériorité, toute son énergie dans la guerre avec les Arabes. La preuve de ce fait nous est fournie par les *Annotationes in Avicennam*; par le *Medicinæ compendium*, et le *Medicinæ propugnaculum* : C'est toujours la même façon de procéder, la même méthode qu'on rencontre dans sa polémique. Il recherche, expose les principes des anciens, les rapporte dans la rigueur du texte qu'il copie avec exactitude, il les explique simplement et les oppose aux versions, aux commentaires diffus, aux plagiats de leurs inhabiles successeurs.

Il n'y a presque rien à reprendre, rien à retrancher dans les considérations qui touchent aux *desiderata* de la médecine des Arabes; ses appréciations sont justes, lorsqu'il accuse ses adversaires de s'être bornés à la nomenclature des maladies, d'avoir négligé l'étude des causes et la symptomatologie, de n'avoir souvent produit que des scolies, des paraphrases pleines de lieux communs. Pourquoi faut-il que des observations si sages, si vraies, soient éparses, confondues dans un fatras de généralités, dans un assemblage de chapitres incohérents?... Les reproches infligés à ses antagonistes peuvent également retomber à son adresse, lorsqu'à chaque pas, il s'égare à la suite de Galien.

Un écrit bien pensé, qui offre un intérêt réel dans son ensemble, est la *Symphonia Galeni ad Hippocratem, Cornelii Celsi ad Avicennam : Unâ cum sectis antiquorum medicorum ac recentium.* Ce sont des parallèles, des rapprochements entre ces auteurs, des études historiques sur les diverses écoles, leurs différentes sectes. Une érudition de bon aloi, un tact parfait, auquel Symphorien ne nous a pas habitué, se manifestent dans cette composition. Le portrait des grands maîtres est dessiné avec vigueur; leurs œuvres, leurs qualités sont admirablement résumées en quelques mots.

On n'a fait depuis que répéter souvent, dans des éloges plus étendus, ce que Champier avait exprimé de la manière la plus concise. Je ne puis résister à l'attrait d'une courte citation : « Le divin, le glorieux Hippocrate a été supérieur par la sagesse, la logique, la raison, par ses connaissances cliniques et diététiques : Il est de tous les Grecs celui qui a rendu les plus éclatants services à la science. Il a écrit comme Hésiode, il a égalé Démocrite par la réflexion, et Pythagore pour la réserve et la doctrine.

Galien, véritable interprète d'Hippocrate, a reconstitué la médecine clinique ; prince de la médecine, les règles qu'il a tracées dans ses beaux livres, l'élèvent au-dessus de tous les médecins de l'Asie. Pour l'éloquence, il marche sur les traces de Démosthènes ; il pense comme Hippocrate ; par la science, c'est un autre Platon.

Avicenne, interprète de Galien, est le premier, le plus habile des auteurs arabes ; parmi eux, aucun ne peut lui être comparé pour la finesse de l'esprit, la concision du discours, la gravité des mœurs ; ses compositions toutefois, se ressentent de la barbarie arabe, il se rapproche d'Avenzoar, surnommé le sage, par la méditation ; d'Algazali par ses vastes connaissances.

C. Celse est le premier des Latins dans l'art de la médecine ; par l'élégance du langage, il suit les traces de Cicéron ; pour la profondeur il est l'émule d'Asclépiade, et pour l'instruction de Paul d'Egine. »

Souvent, Champier a frappé juste en présentant les Arabes comme les copistes ignorants des anciens, dans les questions de doctrine ou de pathologie appliquée, en les accusant de s'être laissés égarer dans leurs conceptions hypothétiques, par l'esprit superstitieux de leur race ; mais il a été trop exclusif, trop absolu, lorsqu'il a oublié, ou voulu faire oublier que c'est à leurs tra-

vaux que nous sommes redevables des premières descriptions exactes des abcès du médiastin, des hydropysies, des épanchements du péricarde, de l'induration cartilagineuse de cet organe, du spina-ventosa, de la plupart des maladies cutanées, de la rougeole, de la variole si bien décrite par eux. C'est à dessein, probablement, qu'il omet de noter qu'Avicenne, quelquefois, a rectifié Galien; que, par intervalles, il a interprété Hippocrate avec une rare sagacité.

Dans cette lutte ouverte, Symphorien s'est constamment élevé avec force contre les vices de la thérapeutique, de la polypharmacie orientale. Sa critique s'est exercée, dès l'origine, dans le traité : *Cribratio medicamentorum, ferè omnium, in sex libros digesta;* cet ouvrage, dédié à son client, Trivulce de Pomponne, qui était goutteux, renferme, dans son épître dédicatoire, un conseil qui, de nos jours, mérite plus que jamais, d'être répété : *Quæ tibi dicamus in Barbarorum ac Mahumetentium medicorum ac pharmacopolarum errata, inspicito, ne ex illorum conciliis per medicinas venenosas ex familiari arthriticâ in nodosam incidas podagram.*

Remontant aux sources primitives, pour retrouver dans les anciens ce qu'il appelle la véritable, la saine médecine, il place en regard, avec intention, celle des Arabes. « Notre art, dit-il, ne peut rendre des services que pratiqué par des hommes instruits; ses bienfaits dépendent moins de l'administration que du choix des remèdes. » Si Champier rejette tous ceux qui ont une action violente, c'est qu'il a été témoin de leurs effets pernicieux entre les mains des empyriques. Les purgatifs drastiques, tels que la scammonée, la coloquinte, le turbith, les minéraux etc..... introduits, vantés par les Arabes sont l'objet de sa réprobation.

Les drogues, les prétendus antidotes, dont l'usage est

basé sur cette supposition gratuite que leurs éléments multiples agissent sur chaque partie du corps en particulier, ou s'adressent isolément à chacun des symptômes de la maladie, ne sont, à son avis, que des inventions chimériques, écloses dans des cerveaux malades.

Son antipathie contre les médecines qu'il nomme *venenosæ, perniciosæ,* est telle qu'elle le conduit presque à se séparer d'Hippocrate et de Galien. Il entreprend d'excuser ses maîtres qui n'ont pas craint de les administrer, il soulève, en quelque sorte, en leur faveur des circonstances atténuantes. « Les poisons qu'ils ont employés sont originaires de leurs contrées, la constitution des habitants, en harmonie avec les productions locales, était, sans doute, plus apte à les tolérer que ne le serait l'organisme des hommes de notre pays. Les anciens éclairés sur les effets redoutables des médecines vénéneuses ne les essayaient que dans des cas rares ; Aristote et Platon en avaient limité l'emploi ; ce dernier a écrit : *Morbi nisi periculosissimi sint, phamaciis istis irritandi non sunt.* »

Pour venir à l'appui de cette thèse, Champier demande des preuves à l'histoire, plus capables, il est vrai, de séduire par leur forme anecdotique que de convaincre par leur valeur intrinsèque. De fréquentes citations, que lui suggère sa mémoire très-ornée, sont intercalées dans le discours. « Si Caton a proposé de chasser les médecins de Rome, c'est que la médecine y était pratiquée par des guérisseurs qui n'avaient recours qu'à des compositions dangereuses. » Pour conserver une bonne santé, disait un proverbe romain, alors en usage, il faut s'abstenir, durant la maladie, des préparations susceptibles d'empoisonner. Un oracle d'Apollon, qui flétrissait les empiriques , est reproduit : *Quandòcumque gens*

*ista suas litteras dabit, omnia corrumpet ; tùm etiàm magis si medicos suos hùc mittet.* »

Pour Symphorien, les empiriques et les Arabes, sont de la même famille, ne font qu'un. C'est pourquoi il leur applique le vers de Juvénal sur Themison :

Quot Themison ægros, autumno occiderit uno.

L'empereur Adrien mourant les a désignés par le mot qu'on lui prête : « *Medicorum turba principem perdidit.* »

Si je transcris quelques-unes des citations qui abondent dans ce livre, où elles sont loin toujours d'être d'une justesse et d'un à-propos irréprochables, c'est pour mieux faire apprécier la manière de l'auteur.

Lors même que la science moderne ne nous aurait pas fixé sur les avantages de certains remèdes, puissants modificateurs de l'économie dans des cas déterminés, il y aurait bien des réserves à faire, au point de vue de la logique, sur plusieurs propositions, formulées comme des préceptes. Désireux de frapper fort, le médecin lyonnais, parfois, a dépassé le but. Ses intentions étaient louables, il voulait arriver à un travail d'élimination, jugé par lui nécessaire dans la pharmacopée des Arabes et du moyen-âge.

Il ne faut pas se placer au point de vue des connaissances actuelles, mais remonter au temps où ces ouvrages ont paru, pour bien les apprécier ; qu'on se souvienne des conditions, des lois, des croyances de la médecine contemporaine à l'époque de Champier, et l'indulgence sera chose facile et naturelle. J'aime à le rappeler, il a été un des premiers qui aient eu le courage d'aborder cette tâche pénible, d'exprimer des idées de réforme. Mais il a eu le tort de confondre dans son ostracisme des agents précieux qu'il n'avait pas assez

expérimentés, et des moyens grossiers, inefficaces, quand ils n'étaient pas nuisibles.

Suivant lui, toutes les maladies, susceptibles d'être avantageusement modifiées par les substances à propriétés dangereuses, pouvaient être guéries par des médecines plus simples et plus douces. Je ne m'arrêterai pas à signaler, dans cette œuvre importante, quoique indigeste et diffuse, une foule de particularités, neuves alors, sur la bonne thérapeutique des Grecs, sur leurs remèdes, les doses, le mode d'administration, les cas qui réclament des médicaments spéciaux; je passe aux conclusions sans de plus amples détails : ces conclusions, on les a devinées, c'est le *delenda est Carthago* : ont doit éviter toutes les compositions arabesques sans exception. « *Fugias tanquàm leones, viperas, et crocodilos :* » Tel est le conseil suprême donné au lecteur.

Afin de porter la conviction dans tous les esprits, un traité auxiliaire, tendant au même but, devant avoir les mêmes conséquences puisqu'il est fondé sur les mêmes principes, parut peu de temps après le précédent, il a pour titre : *Cribratio, lima et annotamenta in Galeni, Avicennæ et conciliatoris* (Pierre d'Apono), *opera*. Son analyse serait inutile, je me contente de l'indiquer.

La critique des Arabes, de leur méthode a conduit Champier à l'examen des procédés, des manipulations dont ils avaient, conjointement avec les alchimistes, recommandé la pratique dans la préparation des remèdes. Depuis plusieurs siècles, on semblait s'être attaché avec persévérance, à obscurcir, compliquer la matière médicale. Fixant l'attention publique sur ce sujet, Symphorien publia le *Liber secretorum*; l'*Officina pharmacopolarum ;* les *Castigationes et emendationes pharmacopolarum sive apothecariorum ac Arabum*

*medicorum, in quas quidquid apud Arabes erratum fuerit, summà diligentià congestum est.*

Pour donner plus de retentissement à ses critiques, les mettre à la portée de tous, il les réunit dans l'un de ses rares ouvrages de médecine, écrits en français : *Le myrouel* (miroir), *des appothiquaires et pharmacopoles, dans lequel il est montré comment les appothiquaires communément errent en plusieurs simples médecines, contre l'intention des Grecs et par la fausse intelligence des auteurs arabes, lesquels ont falsifié la doctrine des Grecs.*

L'énoncé de ce titre suffit pour donner une idée exacte du projet, des obstacles à vaincre, des oppositions, des haines qu'il fallut affrontrer en appelant sur ce point le contrôle de la science, telle qu'elle existait alors. Le réformateur attaquait les combinaisons officinales, les amalgames vantés, tels que le *Grand électuaire thériacal de longue vie, les essences létifiantes, les élixirs déphlegmés, l'esprit souverain de vipère, les eaux distillées, célestes ou divines, les poudres merveilleuses, le remède universel, l'or potable,* et toutes ces créations mystérieuses, assemblages de substances hétérogènes sorties du creuset ou de l'alambic dans le secret du laboratoire des apothicaires ou des alchimistes, dont l'unique règle, depuis Sérapion jusqu'à Paracelse, était : *Mixta mixtis miscere.*

Malgré ses défauts et ses erreurs, était-ce un homme ordinaire, je le demande, que celui qui, sans autre force, sans autre appui que son bon sens, ses lumières, son jugement personnel, rompait avec son éducation, avec les errements de son siècle, cherchait à l'entraîner dans une voie plus conforme à la raison et à la vérité ?

Quoique ses doctrines, ses opinions, ses préceptes se ressentent, trop souvent, de la nullité ou du moins de la faiblesse de ses moyens d'investigation ou d'expé-

rience, sa conduite a-t-elle été appréciée comme elle méritait de l'être? N'est-ce pas à nous, dans tous les cas, à réclamer pour lui la justice qui lui est due? Avait-il, comme les modernes, dans la physique, la chimie, l'histoire naturelle, les ressources qui ont éclairé, de nos jours, la pharmacie et la thérapeutique ?...

C'est pour achever sa démonstration, simplifier la matière médicale, la dégager de tous ses emprunts étrangers, exotiques, que Symphorien a publié les deux meilleurs ouvrages dus à sa plume féconde : l'*Hortus Gallicus pro Gallis in Galliâ scriptus, verùm tamen non minùs Italis, Germanis et Hispanis quàm Gallis necessarius. In quo Gallos in Gallia omnium ægritudinum remedia reperire docet.*

L'immense succès de ce livre, dédié au roi François I[er], inspira le *Campus Elysius Galliæ amœnitate refertus : in quo sunt medicinæ compositæ, herbæ et plantæ virentes : in quo quidquid apud Indos, Arabes et Pœnos reperitur, apud Gallos reperiri posse demonstratur.*

La pensée fondamentale est celle-ci : tous les pays engendrent, possèdent les remèdes propres à combattre les maladies qu'on y rencontre : Dieu et la nature accordent à chaque région les ressources nécessaires. Après avoir comparé les produits tirés des contrées lointaines avec ceux qui naissent en Europe, Champier analyse leurs effets respectifs dans les maladies. La France porte abondamment des simples, des plantes, dont l'action est analogue, sinon semblable, à celle des végétaux de l'Asie et de l'Afrique. Dans une description, j'allais dire une statistique générale, il passe en revue la température, le sol et ses richesses, puis la constitution des habitants, les caractères des races, qu'il compare à ceux des autres peuples, pour arriver à l'exposé de la médecine la plus rationnelle chez tous : « J'imite,

dit-il, les Arabes en ce qu'ils ont fait de bien : Mésué, Avicenne ont écrit pour les hommes de leur nation, dont ils connaissaient la force, le tempérament, les habitudes ; j'écris, avant tout, pour les Français, dont le ciel, le climat, les mœurs sont si différents de ceux de l'Egypte et de l'Inde. Les médicaments ne sauraient être les mêmes pour tous et dans tous les lieux ; la conduite du médecin doit varier suivant les circonstances : *Decet medicum prudentem cuncta perpendere.*» De telles observations m'ont paru exiger une mention particulière : j'ai cité textuellement.

Ces deux livres prouvent que Champier excellait dans la connaissance des plantes médicinales indigènes. Mais la botanique était encore dans l'enfance; quelques années plus tard, seulement, Fuchsius, Matthiole, Bauhin, le médecin lyonnais Daléchamps, et surtout Cæsar Cæsalpin ont employé pour l'étude, des méthodes véritablement rationnelles. On trouve dans le *Campus Elysius* une description exacte des plantes, de leurs formes, de leurs caractères, mais elle est présentée sans ordre. Les végétaux sont classés suivant qu'ils appartiennent à la catégorie des herbes ou des arbres, suivant les espèces de graines ou de fruits.

Dans la recherche de leurs propriétés médicales, c'est Galien qui fournit les divisions, suivant que ces végétaux sont supposés agir sur le sang, la bile, la pituite ou l'atrabile. Pour le choix des remèdes naturels, combinés ou préparés par l'art, il faut, dit-il, se conformer aux lois de la nature que le besoin et l'expérience révèlent presque toujours. *Nullum est animal quod non a naturâ intelligat sua remedia per res simplices* : voilà sa croyance et sa maxime. Les exemples demandés à l'histoire naturelle pour établir ou confirmer cette proposition, sont des traits d'instinct, d'intelligence, de pratique, attribués aux animaux dans

leurs souffrances. La plupart de ces récits, très-controversables, sont loin de posséder une vérité scientifique garantie par l'observation rigoureuse des faits, mais ils ne manquent ni d'agrément, ni d'intérêt : ils piquent la curiosité et nous apprennent les idées, les préjugés, les fables même, admis, à cette époque, dans le monde savant. Cette monographie laisse percer une grande lecture, une certaine originalité. C'est là plus qu'un extrait des connaissances léguées par l'antiquité et le moyen-âge, que les traditions et l'amour du merveilleux avaient égarés ou séduits.

On rencontre, à chaque page, sur les vertus des médicaments, des remarques judicieuses que nous sommes loin de désavouer, dont l'expérience a tiré parti. Dans les affections du ventre, nécessitant l'usage des purgatifs, c'est le siége du mal, ses causes, sa nature qui décident du choix des moyens que l'on doit préférer. Dans les congestions, dans certaines maladies du cerveau, on doit être très-modéré dans la prescription des narcotiques. Notons en passant que Symphorien semble heureux d'avoir à citer un cas d'insuccès avoué, tiré de la pratique d'Avicenne : l'administration intempestive de l'opium avait occasionné la mort.

La fréquence, la longueur des extraits, des passages recueillis de tous côtés dans les anciens, rapportés sans ordre, lassent, accablent les lecteurs les plus bienveillants aussi bien que les adversaires ; la matière est épuisée, mais non élucidée ; l'abondance des preuves nuit à la clarté du discours.

En recommandant de ne toucher qu'avec ménagement aux préparations minérales, d'accorder la préférence aux moyens que la végétation développe et adoucit, Champier pense qu'à l'instar de Galien, d'Oribase, de Pline et de Caton, il convient surtout d'insister sur les remèdes les plus simples, les plus faciles. « Malgré

mon extrême répugnance, c'est lui qui parle, pour les moyens que l'alchimie fournit ou prépare, le fer, l'or et l'argent, que le sol de la France recèle dans ses entrailles, sont des substances, des corps qui ne sauraient être entièrement mis de côté. Dans un dernier chapitre, il précise leurs cas d'application : le fer, qui est chaud par sa nature, qui a des propriétés excitantes, réussit dans la langueur et la chlorose ; les maladies provoquées par excès de pituite, les scrofules, par exemple, sont heureusement modifiées par les qualités toniques, stimulantes, dépuratives de l'or et de l'argent. »

Je ne pousserai pas plus loin mes investigations sur les ouvrages consacrés à la réhabilitation des doctrines des anciens, à la propagation de leurs livres, dépouillés des additions erronées et des subtilités des Arabes.

Dès le premier instant, sitôt que la lumière eût été faite par le médecin lyonnais, des écrivains illustres suivirent ses traces, le prirent pour guide. Il est permis d'avancer qu'il fit école, la simplification de la matière médicale qu'il avait demandée, donna naissance à une foule de travaux, conçus dans le même esprit.

Antoine Constantin, célèbre praticien de notre ville, mit au jour, quelques années plus tard, le *Brief traité de pharmacie provinciale et familière, suivant laquelle la médecine peut être faite, des remèdes qui se trouvent à chaque province sans qu'on soit contraint à les aller mendier ailleurs.*

Le professeur hollandais de Beverwych, ou Jean Beverovicius édita l'*Autarkeia Bataviæ, sive introductio ad medicinam indigenam* ; enfin Thomas Bartholin publia la *Medicina Danorum domestica.*

Je ne songe nullement à parcourir la liste de tous les écrivains qui sont entrés dans les idées de Champier sur ce sujet, je ne veux que fixer ses droits de priorité, que signaler son initiative dans la question.

Des doctrines qui, dans leur ensemble, froissaient les habitudes des uns, la foi des autres, la paresse du plus grand nombre, ne pouvaient être admises sans opposition. L'école de Montpellier considéra son élève comme un renégat, celle de Paris comme un novateur aventureux, et quelques universités allemandes, inféodées aux Arabes, comme un contradicteur dont il fallait étouffer la voix. Une violente polémique fut soulevée et soutenue. La lutte s'engagea entre les médecins conservateurs du principe d'autorité, subordonnés servilement, passivement à la croyance universelle, et entre les hommes qui, las de cette soumission aveugle, prétendaient se soustraire au despotisme, à la discipline qui les enchaînaient. Les premiers attachés au culte d'Aristote et des Arabes, usaient pour sa défense, du pouvoir, des ressources dont les siècles antérieurs les avaient armés ; les seconds étaient poussés par une instruction plus complète à réclamer, à conquérir l'affranchissement de la science, pour hâter ses progrès.

Champier ne déclina pas, en cette circonstance, la responsabilité de ses principes et de ses œuvres, comme le prouve sa vaste correspondance trop peu connue, malgré les précieux renseignements qui s'y trouvent disséminés. Il n'y avait pas de journaux pour alimenter ou exciter la controverse ; les sociétés savantes déjà créées, n'étaient pas en mesure de se prononcer : elles ne disposaient d'aucun organe. Si la presse périodique ne fonctionnait pas encore, l'imprimerie permettait déjà, dans certaines limites, la transmission rapide de la pensée de l'un à l'esprit de tous. C'est par un commerce épistolaire incessant que les attaques et les défenses avaient lieu. Les pamphlets, les récriminations, les diatribes ne se faisaient pas attendre. A côté de l'objet principal, il était difficile que les questions de per-

sonnes ne fussent pas mêlées. Les antagonistes d'alors, pas plus que les polémistes de notre temps, ne s'épargnaient ni les injures, ni les provocations, ni les menaces. C'est un spectacle rétrospectif très-piquant que celui auquel cette correspondance nous permet d'assister. Les passions et les luttes religieuses très-exaltées se réfléchissaient sur les querelles scientifiques ; les épithètes *Ægyrtœ, Nebulones, Calumniatores, Mendaces, Barbari etc.*, étaient lancées sans précautions oratoires. Par ses lettres, Champier nous fait connaître tous ceux que je suis en droit d'appeler les journalistes de l'époque.

Laurent Frisius, médecin de Strasbourg, un des plus remarquables et des plus zélés partisans d'Avicenne, fait appel aux médecins allemands dans la *Defensio Avicennœ medicorum principis;* Champier réplique promptement par *l'Epistola responsiva in Laurentium Frisium :* elle est envoyée à Louis Burgensis, seigneur de Meulan, archiâtre de François I^er^, et plus tard de Henri II, par la générosité de Fernel, cédant à son doyen la place qui lui était offerte.

Frisius n'est pas seul engagé, il trouve de nombreux auxiliaires qui le soutiennent de leur plume : leurs agressions font éclore *l'Epistola responsiva Campegii pro Grœcorum defensione in Arabum errata.*

Il y a dans ces divers écrits de controverse médicale, une ardeur, une verve, une érudition unies à une intolérance, une âpreté, une passion qui impressionnent vivement.

Les docteurs les plus célèbres sont entraînés dans le débat : François Paul vient en aide à Champier par sa critique d'Avicenne : non content de ses efforts individuels, il sollicite, presse l'Académie de Florence, qui se prononce dans le recueil : *Opuscula adversùs Avi-*

*cennam et medicos neotericos, qui, Galeni disciplinà neglectà, Barbaros colunt.*

Léonard Giachinus prend Mésué à partie ; Coronœus lui répond avec vivacité, Champier le gourmande durement. Le professeur Jérôme Monti se produit dans cette dispute avec une telle supériorité que l'on disait de lui : l'âme de Galien est passée dans son corps.

Frisius ne cédait pas malgré les invectives de Jacques Dubois, (Sylvius), le plus éloquent professeur du collége de France, malgré les lettres, les écrits de Capellanus, d'Aquillanus, de Champier fils, de Montesaurus etc.....; loin de se laisser intimider, il répandait un chaleureux mémoire avec cette fière épigraphe : *Si consistant adversùm me castra, non timebit cor meum.* Bernard Unger, disciple de Champier, s'étant séparé de lui en cette occasion, Léonard Fusch, J. Oreus se levèrent à l'instant pour le rappeler à l'ordre et à la discipline. Cette polémique se prolongea avec la même violence durant quelques années ; elle finit par la ruine totale du système des Arabes.

Le président de Thou, dans son beau livre : *Historia mei temporis*, parle avec admiration de ces médecins du seizième siècle. Leur amour de la science, leur zèle pour la vérité et l'étude, leur immense savoir avaient exercé sur lui l'impression la plus favorable ; il y revient avec enthousiasme, en plusieurs passages, pour les louer sans réserve.

Il est à regretter néanmoins que des hommes aussi distingués aient consumé, perdu tant d'intelligence, de travail et d'efforts dans des productions mortes pour jamais, parce qu'elles sont gonflées de digressions, de théories dont la discussion et le temps ont démontré l'insuffisance et la stérilité.

Les nombreuses éditions qu'ont eues les ouvrages de ces auteurs ne sont pas une preuve absolue de leur

mérite, mais seulement de leur importance momentanée. Qui oserait, du reste, affirmer que dans trois siècles, les livres de science doctrinale, dont nous sommes si fiers, n'auront pas perdu leur intérêt, ne seront pas rangés dans la catégorie de ceux dont nous parlons ?....

Cette correspondance n'avait pas un caractère privé, elle était destinée à tout égard, par la forme comme par le sujet même, à jouir d'une grande publicité.

Les Galénistes environnaient Champier de déférence et de respect. Les médecins de la même école, de la même opinion, si peu avares de propos acerbes pour leurs adversaires, se traitaient entre eux avec une bienveillance rare, se prodiguaient l'encens, abusaient des formules louangeuses. Ces lettres curieuses nous indiquent que les sociétés d'admiration mutuelle ne sont pas d'origine récente ; la camaraderie était, alors déjà, pratiquée sur une large échelle. Champier, ses amis, ses disciples, ses partisans abusaient du superlatif dans leur correspondance, aussitôt imprimée que reçue : toujours, on écrivait à Symphorien : *Medico optimo ac maximo*; *summo philosopho et inter medicos eminentissimo ;* et ailleurs : *illustrissimo medicorum principi*, *dignissimo*, *clarissimo*, *utriusque juris doctori nobilissimo*.

Champier qui acceptait sans rougir des épithètes qui auraient effrayé une modestie moins robuste que la sienne, savait à son tour, reconnaître ces bons procédés ; ainsi répondant à Manard, (celui qui avait commencé la lutte en Italie), il s'adressait à un médecin : *In omni cognitione disciplinarum consummatissimo, totius Italiæ medicorum principi, justâ divũm Platonem bene agere* ; à un autre il disait en face : *per excellentem virum, pietate et doctrina illustrissimum, litteratorum omnium, medicorum studiosissimum, celebrem variâ ac recon-*

*ditâ eruditione ;* un troisième était simplement appelé : *Vir Latinæ et Grecæ eloqüentiæ consultissimus, ac Pœoniæ artis doctor eminentissimus.*

J'ai rapporté ces petits détails, ces traits, futiles en apparence, parce qu'ils sont la reproduction fidèle, la peinture des mœurs, des usages et de l'esprit du temps.

Là ne se bornait pas l'expression de leur excellente confraternité ; si un ami, un adhérent publiait un livre, les autres se déclaraient, pour ainsi dire, solidaires de sa valeur en face du monde, par des préfaces, des distiques, des pièces de vers, selon la mode et le style du jour ; ils plaçaient en tête des introductions, des avertissements sur le prix exceptionnel de l'ouvrage, ils signalaient des beautés que pour ma part, dans l'immense majorité des cas, je n'ai pas su apercevoir.

Si Champier, parmi ses contemporains, a été honoré d'une si profonde estime, ou du moins d'une estime dont les témoignages étaient si expansifs, ce n'est pas seulement parce qu'il avait présidé aux attaques contre les Arabes, mais parce qu'il possédait bien d'autres titres légitimes à leur considération. Il n'est pas de branche de la science médicale, j'excepte l'anatomie, sur laquelle il n'ait fixé son attention, qui ne lui ait fourni le texte d'un ou de plusieurs écrits.

Une dissertation sur les auteurs les plus éminents dans notre art, l'a conduit à rechercher les rois, les philosophes, les prêtres, les hommes de tous les pays qui se sont montrés supérieurs par le savoir, ou par l'habileté dans l'exercice de la médecine : *Liber de medicinæ claris scriptoribus, in quinque tractatus divisus, quorum primus doctissimorum medicorum laudes percurrens, Magiæ partes commemorat et reprobat, reges que qui in medicinis claruerunt ; secundus est de philosophis, qui in medicinis claruerunt ; tertius de viris ecclesiasticis, qui in medicinis claruerunt, et in*

*eâ arte scripserunt ; quartus est de Italis qui in medicinis claruerunt et scripserunt; quintus de claris medicis qui in Galliâ, Hispaniâ, Angliâ, et Germaniâ claruerunt.* Il a laissé un catalogue raisonné des médecins les plus célèbres de son époque : *Cathalogus illustrium medicorum ac novitiorum, qui temporibus nostris scripserunt, quorum scripta ad manus nostras pervenerunt, Symphoriano Campegio, authore.* Ses notes, ses appréciations ont été utilisées par les biographes, ses successeurs. Le *Pilularium* ( petit résumé ), *virorum illustrium medicinæ* n'est que l'abrégé de la vie d'un certain nombre de médecins et de leurs œuvres.

Je ne puis me dispenser à l'occasion de ce titre étrange : *Pilularium*, de faire remarquer que Symphorien adoptait une coutume très-générale parmi les auteurs du temps : il sacrifiait, ici, au mauvais goût du siècle qu'il partageait à un très-haut degré. Non-seulement la plupart des titres de ses œuvres sont emphatiques, entortillés, mais, fréquemment ce médecin, au lieu d'employer le mot propre pour la désignation du sujet, emprunte le nom d'une personne ou d'une chose, il y attache alors un sens conventionnel particulier : nul n'a plus abusé que lui de cet usage ridicule. Sa *Rosa Gallica* est une série d'aphorismes, de sentences, de préceptes extraits d'Hippocrate, de Galien, de Dioscoride, d'Avicenne même, sur l'art de conserver la santé ; c'est une *fleur* dont il fait hommage aux gens du monde aussi bien qu'aux médecins français.

La *Pretiosa Margarita de medici atque ægri officio* (Traité des devoirs du médecin et du malade), est un petit livre, plein de mérite à ses yeux, dont il exagère l'importance ; il annonce dans la préface, qu'il lui a donné le nom de *Précieuse Marguerite* pour honorer sa très-chère épouse Marguerite du Terrail. Une édition de cet opuscule offre un frontispice, nouveau témoi-

gnage de la vanité de l'auteur; il est représenté à genoux en grand costume de chevalier, en face de sa femme, devant l'image de saint Symphorien, son patron : au-dessous sont les armoiries de la famille du Terrail et celles des Champier. Cette estampe est reproduite dans la *Vie du capitaine Bayard avec sa généalogie.* C'est sa femme Marguerite qui avait demandé cette histoire remplie de fables et de faits apocryphes.

Enfin, Champier n'a pas craint de mettre en titre son propre nom, et sa chevalerie dorée, témoin l'ouvrage : *De monarchiâ Gallorum Campi aurei,* et un traité ex professo sur les clystères : *Clysteriorum Campi contrà Arabum opinionem, secundùm Galeni mentem, ac medicorum Græcorum doctrinam.* Le corps de l'ouvrage, les recherches qu'il contient, les sages réflexions qui s'y rencontrent, valent mieux que son titre grotesque. Le malicieux Rabelais, qui a vécu à Lyon, avec Champier en 1533 et 1534, n'a point laissé échapper ce ridicule; il place, il note ironiquement dans sa bibliothèque de Saint-Victor, le *Campi clysteriorum* de son confrère.

Je n'entreprendrai pas d'énumérer toutes les productions du médecin lyonnais; les fièvres et leur traitement, la pleurésie, les maladies de l'esprit aussi bien que celles du corps, la saignée, ses indications, le rhumatisme, la thériaque et ses meilleures formules, le vin fébrifuge etc. etc., ont été décrits ou commentés dans de nombreux mémoires.

Comme l'introduction, l'étude des ouvrages des anciens apportait un grand nombre de termes nouveaux, dont le sens pouvait n'être pas bien déterminé pour tous, un dictionnaire devenait indispensable; pour parer à ce besoin le *Vocabularius medicinæ* fut imprimé avec des explications précises; c'est un des premiers

lexiques qui aient paru; ses omissions, ses fautes ne sauraient donc nous surprendre.

Il est impossible de ne pas mentionner un des plus singuliers écrits de Champier, marqué essentiellement au cachet de l'époque par les idées et par la forme; c'est le *Medicinale Bellum inter Galenum et Aristotelem gestum, quorum hic cordi, ille autem cerebro favebat; in duos libros divisum. Primus cerebri et cordis de principalitate humani corporis contendentium certamen continet : secundus Dianæ et Veneris atrocissimum conflictum complectitur.* C'est une amplification littéraire plutôt qu'une véritable œuvre médicale : elle exprime les doctrines qui ont autrefois occupé, divisé les philosophes et les médecins. Les discussions de cette nature étaient alors possibles parce que l'anatomie, la physiologie surtout, étaient à peine ébauchées. On disputait longuement sur le rang, l'importance, la supériorité des organes entre eux. Galien plaçant en première ligne le cœur, Aristote accordait la primauté au cerveau, chacun exposait les raisons qui étaient susceptibles de militer en faveur de ses opinions. Champier les répète ici; il compare la valeur absolue ou relative des viscères, considérés comme principes ou causes, comme siéges ou points de départ des sensations, des facultés, des besoins ou des passions; il conclut à sa manière, sans autre guide que sa théorie, sans se préoccuper des lois qui réellement président aux fonctions ou des relations qui existent entre elles; il raisonne, il disserte sans avoir étudié, et encore moins observé le rôle qui est attribué à ces organes par la nature; les recherches sur l'antagonisme, sur l'opposition des organes, sont étendues successivement au foie, à l'estomac, aux poumons, aux parties génitales, etc., etc. Il les présente comme autant de puissances rivales engagées dans une lutte incessante : de la pré-

dominence des unes ou des autres naissent les dispositions physiques ou morales, les tendances bonnes ou mauvaises, dans les manifestations internes ou extérieures. Cette théorie ne saurait supporter l'examen ou la critique ; elle n'est pas fondée sur la connaissance du corps humain, sur la véritable appréciation des phénomènes qui se produisent, elle semble même nier les rapports intimes. Sans doute, les attributions sont différentes, mais, elles ne sont pas contraires ; loin de là, si l'union est intime. Si par intervalle l'équilibre est rompu, le cœur, le cerveau ou le foie, semblent spécialement affectés, éprouvent, font éprouver des sensations plus actives, plus puissantes, ce n'est point un motif pour admettre une prédominance nécessairement constante. L'activité anormale, passagère ou continue d'un système, ne démontre pas sa prédominance forcée, inévitable, sur tous les autres ; il y a, il doit y avoir synergie, corrélation absolue et non indépendance, ou antagonisme dans le jeu des éléments qui constituent l'organisme vivant. De ce que la réaction n'est pas la même, de ce que les effets varient, suivant que les impressions portent spécialement sur un point ou sur l'autre de l'économie, est-on autorisé à conclure qu'il y a lutte permanente ?

Ces réserves nettement formulées sur le fond même de la question, il faut convenir que cette thèse paradoxale, pleine d'originalité, a été soutenue avec une distinction et un talent bien propres à fixer l'attention des gens du monde. Remarquable par ses développements ingénieux, son érudition, ses exemples, elle est d'une lecture attachante, pour les littérateurs plutôt que pour les médecins : elle étonne, elle intéresse, si elle n'instruit pas toujours.

Champier est compté parmi les premiers historiens de la syphilis ; durant les guerres d'Italie, il avait consulté

plusieurs des témoins de l'invasion du mal, il avait pu suivre ses progrès funestes. C'est le premier médecin lyonnais qui ait écrit sur cette terrible affection. Elle est nommée par lui *pudendagra*, considérée comme une maladie récente, fléau de la colère céleste. Pour appuyer cette opinion, il rappelle, à grands traits, les châtiments dont les Juifs, les autres peuples de la terre ont été frappés dans les divers âges, Dieu voulant les punir de leurs fautes ou les ramener à des sentiments de pénitence. Les caractères essentiels, les symptômes principaux du mal sont retracés avec exactitude. A son avis, il est épidémique, contagieux ; les anciens ne l'ont pas observé. Ce n'est ni le lichen des Grecs, comme le pense Fuchsius, ni l'impétigo, comme l'avance Léonicène ; ce n'est pas non plus la mentagre, mais une altération ulcéreuse, pustuleuse qui ne ressemble à aucune des lésions décrites jusqu'alors. Il est donc permis de la considérer comme un état pathologique nouveau. Il est à regretter que Symphorien n'ait rien dit de la médication à suivre. Il conseille seulement de s'abstenir du mercure, qui entraîne des accidents, et qu'il regarde comme un poison. Pour connaître la méthode à préférer, il renvoie aux discussions que ce sujet a soulevées dans le sein du collége de médecine de Lyon, aux règles établies par lui; comme les procès-verbaux des séances ne sont pas parvenus jusqu'à nous, il est impossible de rappeler les bases de la thérapeutique adoptée.

Avant de clore la liste des ouvrages dus à l'activité infatigable de Champier, je ne puis me dispenser de signaler les trois écrits : *Enchiridion medici christiani* ; *Annulus medici christiani* ; *Speculum medici christiani*. Ils sont frappés au coin de la sagesse, respirent un parfum de vertu et d'honnêteté, expression des sentiments religieux et moraux de notre compatriote. Il

entre dans des considérations qui sont autant de préceptes sur les qualités nécessaires au véritable médecin qui est, à ses yeux, le *Vir christianus medicandi peritus.* La science, la générosité, l'amour des pauvres, la noblesse, la pureté des principes sont la garantie qu'on exige dans la profession, avant d'accorder les privilèges, les faveurs auxquels elle a droit par sa dignité, son caractère et ses services. Ce sont de petits traités de morale, utiles, instructifs, même après le traité d'Hippocrate.

Conçoit-on qu'un homme dont toute la vie a été en harmonie parfaite avec de tels principes, ait été accusé d'impiété par ses ennemis ? Ils sont allés jusqu'à lui attribuer le fameux livre : *De tribus impostoribus*, dont on a tant parlé dans le seizième siècle, et que personne, je crois, n'a jamais lu, puisque, suivant le philosophe La Monnoye, ce livre n'a jamais existé. Ce qui probablement a servi à accréditer cette calomnie injurieuse, simple méprise pour quelques-uns, c'est que notre compatriote est l'auteur d'une dissertation : *De Legum divinarum et humanarum conditoribus, atque de pseudo-prophetâ Mahometo.*

On ne saurait être surpris des attaques, des invectives des Arabes ; elles s'expliquent facilement par ce que nous venons de voir ; mais on ne comprendrait pas les insultes, les sarcasmes de Jules-César Scaliger, répétées par La Monnoye qui reconnaît, il est vrai, leur exagération et leur violence ; il faut ici donner le mot de l'énigme. Scaliger a tracé de Champier, en vers scazons, le portrait qui suit :

Ardelio mirus, insolens, tumens, turgens
Titulo archiatri, quod deus sit atrorum....
Falsorius, sed invidusque, ineptusque,
Scriptis alienis indidit suum nomen,
Uno alterove verbulo usque mutato,
Dùm ex officinâ barbarissimâ agnoscas.... .

Une haine ardente animait les deux écrivains, suscitée par la vanité, sentiment qui pardonne peu. Scaliger avait disputé à Symphorien ses titres de noblesse, avait tourné son orgueil en ridicule, lui qui avait la même faiblesse, qui partageait, au suprême degré, ce travers moins justifiable encore dans sa modeste position de famille. Fils d'un pauvre maître d'école, Benoît Burden, surnommé Scaliger à cause de son enseigne (une échelle), il se posait avec arrogance comme descendant des princes de l'Escale, maîtres de Vérone et de plusieurs villes d'Italie dans le moyen-âge. Pour rabattre cette fierté et ces prétentions, Champier avait eu beau jeu ; il s'était joint à Jérôme Cardan, ennemi de Scaliger, pour réduire ces grossiers mensonges à leur juste valeur. De là une polémique acerbe, dans laquelle Jules-César, malgré son génie, ne pouvait briller. En revanche, il flétrit cruellement son adversaire dans sa personne, son honorabilité et ses travaux. Du haut de sa chaire, il le poursuivit à outrance avec les armes de la calomnie et du mépris.

Comme le docte critique exerçait une autorité souveraine sur l'opinion publique, sa parole fut acceptée d'emblée; il parvint à faire admettre sans examen, sans contestation, les sentiments qu'il affectait pour les ouvrages de son antagoniste. Comme, d'autre part, les doctrines médicales de Champier n'ont eu qu'un règne éphémère, ont été battues en brèche, même de son vivant, ceux qui leur avaient toujours été hostiles, ou bien ceux qui ne les partageaient plus, se sont bien gardés de contrôler les assertions de Scaliger qui, depuis lors, ont servi de point de départ à l'opinion la plus générale.

Ce n'est que longtemps après qu'on a réagi contre ce jugement injuste. Je ne parlerai pas des éloges de Colonia, Ménétrier, mais de ceux de Guy-Patin,

dont la vertu dominante, on le sait, n'était pas la bienveillance. Dans une lettre adressée, en 1658, à son ami Falconnet, de Lyon, il s'exprime ainsi : « Scaliger, le père, en veut fort à un certain médecin de votre ville, qui prenait la qualité de *Comes archiatron*, qui était nommé Symphorien Champier, médecin du temps de Charles VII, du bon roi Louis XII, et qui, du temps du grand roi François Ier, quitta Lyon pour s'en aller à Nancy être médecin du duc de Lorraine. Ce Champier a beaucoup écrit (et quoi qu'en dise Scaliger avec son ambition), et pourrait dire de soi-même ce que le poète Ausone fait dire à son père :

Et mea si noscs tempora, primus eram.

Mais c'est que Scaliger lui en voulait, comme depuis il en a voulu à Erasme et à Cardan, qui étaient d'excellents hommes en leur sorte. »

Dans une réponse à Guy-Patin, Falconnet s'était déclaré le chaud défenseur de son compatriote, l'avait soutenu contre cette agression inique en relevant les sarcasmes, les outrages de Scaliger, Guy-Patin lui répliqua aussitôt : « Je sais bien tout le mérite de Symphorien Champier et l'ai souvent loué, même publiquement, et en mes explications et en mes leçons. »

Scaliger avait raison sur un point : Champier n'a jamais été *comes archiatron*, ce titre ne lui appartenait pas, n'ayant pas été premier médecin du roi, mais simplement archiâtre ou médecin ordinaire de François Ier.

Le jugement rigoureux de Scaliger, le père, a été bien adouci par le professeur Haller, qui, dans sa Bibliothèque, ses Mélanges historiques, s'est occupé du médecin lyonnais. Voici comment il en parle : *Doctus homo, polygraphus et collector, semi-barbarus tamen.*

Sous le rapport de la forme, du plan, de l'arrange-

ment général des ouvrages, je passe condamnation ; le mot *semi-barbarus* doit être maintenu.

Ce que l'auteur a exprimé en français manque de style, est sans art, offre un ramassis de locutions grecques, latines et gauloises : les phrases, par leur longueur démesurée, deviennent difficiles à suivre et à comprendre.

La précipitation excessive avec laquelle Symphorien paraît avoir écrit ses volumineux ouvrages, (j'en ai compté plus de cent), ne lui a pas laissé le temps de soigner, de revoir, et encore moins de polir ses compositions. S'il a rencontré des contradicteurs nombreux, il n'a pas eu l'avantage d'avoir des amis, critiques éclairés, pour le guider, le pousser à modifier ce qu'il y avait d'incorrect, de défectueux dans sa méthode et dans sa forme.

Sous le rapport littéraire, les travaux pour lesquels il a adopté la langue latine valent un peu mieux, bien qu'ils présentent beaucoup de termes de la basse latinité. La scholastique cultivée par lui, dont il possédait trop les formules, l'a empêché de dépouiller la rouille dont les siècles de barbarie avaient recouvert le latin ; il n'a point approché de l'élégance, de la pureté de son rival Scaliger, de celles de Linacre, d'Erasme et de bien d'autres savants de cette même époque.

Ses idées, ses doctrines, essentiellement différentes de celles qui ont cours aujourd'hui, sont la principale, sinon l'unique cause des difficultés que peut présenter la lecture de ses œuvres ; mais l'habitude les dissipe promptement.

J'ai fait connaître le bon et le mauvais tel qu'il existe, tel du moins que j'ai su le saisir dans l'homme et dans ses publications. En finissant, qu'on me permette de résumer les titres qui recommandent à la postérité le nom de Champier.

Il a été supérieur à la plupart de ses contemporains par la diversité de ses lumières, par l'étendue de son érudition, par la direction hardie qu'il a donnée à ses connaissances.

A une période où il n'était pas permis de croire et de dire autrement que les écoles instituées, il a pris l'initiative, offert un salutaire exemple d'indépendance dans une foule de questions intéressant l'avenir de la médecine ; il a été le premier à secouer le joug de la routine imposé par les âges antérieurs.

En général, dépassant les Arabes dans l'interprétation exacte des auteurs anciens, des Latins et des Grecs, propageant, sans relâche, les ouvrages des grands maîtres, restaurés, rendus par lui ou par son actif concours à la fidélité originale du texte, il a remis en honneur Hippocrate et Galien.

En indiquant la nécessité d'une réforme dans la matière médicale, il a favorisé le développement d'une thérapeutique plus rationnelle ; je ne dis pas qu'il a eu le mérite de la créer. Son désir, sa volonté de la soustraire aux principes des Arabes, lui a dicté les premières recherches, les premières études faites en France et en Europe sur la matière médicale indigène.

S'il n'a pas personnellement détruit beaucoup de préjugés et d'erreurs, il a la gloire d'en avoir préparé la ruine par l'esprit d'analyse, d'indépendance *relative*, qui règne même dans ses écrits les plus médiocres. Arrêté dans sa marche progressive par sa confiance trop absolue en Galien, il a été dirigé moins par les vues d'une critique large et franche en toutes choses, que par des aspirations, des tendances libérales très-incomplètes et cependant inconnues jusque-là, parmi nos pères, dans le monde scientifique.

Comme l'a si éloquemment exprimé M. Paul Sauzet, président de l'Académie de Lyon : il faut le juger en se

rappelant les nuages qui obscurcissaient son horizon, et non pas à la lumière éclatante du soleil qui, plus tard, s'est levé sur sa tombe.

C'est en suivant les traces de Champier, en usant du libre examen qu'il avait contribué à faire prévaloir (sans oser toutefois le mettre en pratique dans toutes ses conséquences) que ses successeurs les plus résolus, le grand Fernel, Lommius, entre autres, ont continué, perfectionné son œuvre, ont fondé la véritable médecine, la médecine clinique ; ce sont eux qui ont admis, qui ont fait admettre comme règle essentielle non pas le seul raisonnement, la seule autorité des maîtres, mais aussi l'observation, l'expérience en parfait accord avec les lois de la nature.



# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE XI^e VOLUME.

| | Pages. |
|---|---|
| Notice sur Charles Ritter, professeur de géographie à Berlin, par M. le Dr LORTET. | 1 |
| Éloge de Pierre Revoil, peintre lyonnais, par M. GENOD. | 19 |
| Discours prononcé le 24 juillet 1862, sur la tombe de M Genod, par M. le Dr FRAISSE. | 39 |
| Rapport sur le concours : Histoire des associations ouvrières jusqu'à nos jours. Rapporteur, M. DARESTE. | 45 |
| Procès-verbaux du Comité d'histoire et d'archéologie, par M. DARESTE DE LA CHAVANNE. | 61 |
| Jean-Baptiste Dumas et ses œuvres, par M. Alphonse GILARDIN. | 73 |
| Discours prononcé le 13 avril 1861, sur la tombe de | |

M. Dumas, par M. le Dr Fraisse.................. 105
Notice sur la découverte des restes de l'autel d'Auguste à Lyon, par M. E.-C. Martin-Daussigny.......... 111
Discours prononcé le 7 mars 1863, aux obsèques de M. le Dr Rougier, par M. Paul Sauzet............ 137
Réflexions sur la doctrine du Père Gratry, à propos de la lecture de M. Blanc Saint-Bonnet : « De l'infini et de l'infinitésimal, » par M. Alph. Gilardin...... 145
Notice sur saint Avite, évêque de Vienne, par M. A. de Lagrevol.................................... 157
Note sur une inscription bilingue, trouvée à Genay (Ain), par M. C. Guigue......................... 185
De l'intervention de la physiologie dans l'interprétation d'un passage fort controversé des églogues de Virgile, par M. J.-E. Pétrequin................... 193
Études historiques et critiques sur la vie, les travaux de Symphorien Champier, et particulièrement sur ses œuvres médicales, par M. le D. A. Potton..... 253



FIN DE LA TABLE.











